

AFFAIRE KHALIFA SALL

Ismaila Madior Fall s'en mêle



**“C’est un citoyen comme les autres Sénégalais”
Il n’y a aucun risque que ses droits ne soient pas respectés”**

P. 2

AFFAIRE YAVUZ SELIM

Les solutions de l’État

● Yavuz Selim S.A
dénonce une diversion



P. 4,5

AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL

Le pouvoir donne son feu vert



P. 3

KALIDOU KOULIBALY SUR SÉNÉGAL-
CAP-VERT

“Il ne faut pas faire de calcul”



P. 12



**Acheter mon Pass Internet
avec Orange Money et gagner
plus de bonus**

Jusqu’au 07 octobre
Composez le **#144#**



Bonus
50%
Pass Internet

Orange Money

service client 1444
Orange Money est le service Orange Finances Mobiles Sénégal



ISMAILA MADIOR FALL (MINISTRE DE LA JUSTICE)

“Il n’y a aucun risque que les droits de Khalifa Sall ne soient pas respectés”



C’est une mise au point. A ceux qui soutiennent que le maire de Dakar Khalifa Sall est “victime d’une détention arbitraire”, le ministre de la Justice a rétorqué que le détenu est un citoyen comme tous les autres Sénégalais. “L’essentiel est que cela se fasse dans le respect des règles qui régissent l’Etat de droit. On ne peut pas le poursuivre en marge des règles qui conduisent l’Etat de droit. Il n’y a aucune ambiguïté, aucun risque que ses droits ne soient pas respectés”, a rassuré Ismaila Madior Fall hier, en marge de l’atelier de renforcement de capacités des défen-

seurs des droits humains. Une rencontre organisée par la Coalition sénégalaise des défenseurs des droits humains (COSEDDH) et Amnesty International.

Khalifa Sall a été inculpé et placé sous mandat de dépôt pour détournement de deniers publics portant sur la somme de 1,8 milliard de francs CFA, de blanchiment de capitaux, d’escroquerie portant sur des deniers publics, faux et usage de faux en écriture administrative et de commerce, et d’association de malfaiteurs. A l’issue du scrutin du 30 juillet dernier, il a été élu au poste de député.

Le ministre de la Justice s’est

également exprimé sur l’affaire du trafic de mise en liberté éventée à la Cour d’appel. “Ce sont des problèmes qu’on observe parfois au niveau de la justice et qui relèvent de ce qu’on pourrait appeler le “dysfonctionnement du service”. Et ici, il y a des agents qui, individuellement, sont à l’origine de ces mauvais comportements et il y a, aujourd’hui, une enquête qui est en cours”, a-t-il d’emblée informé. Selon Ismaila Madior Fall, il y a des personnes qui ont été arrêtées et la lumière va être faite sur cette question. “Les responsables, qu’ils soient des travailleurs du secteur ou collaborateurs occasionnels, seront jugés conformément aux lois et règlements. Il appartient au tribunal d’établir leur culpabilité en vue d’une sanction ou non”.

Dans ce dossier, plus de 10 individus ont été placés sous mandat de dépôt par le doyen des juges. Ce, pour les faits d’association de malfaiteurs, de corruption active, de corruption passive, d’entrave à l’exercice de la justice, de faux et usage de faux dans un document administratif et de complicité de ces faits pour certains. ■

OUSMANE SONKO



MALADE MENTAL

Hier, vers 3 h du matin, un malade mental errant, d’une soixantaine d’années, a été “froidement assassiné” à l’aide d’une machette au niveau de la gare ferroviaire de Tambacounda. L’acte a été commis par un individu non encore identifié, rapporte le communiqué de l’Association sénégalaise pour le suivi et l’assistance aux malades mentaux (ASSAMM). “C’est un acte barbare condamné par l’ensemble du peuple sénégalais, survenu à une semaine de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, prévue le mardi 10 octobre prochain. Il rappelle la série noire de tueries de malades mentaux errants dont neuf d’entre eux en avaient été victimes en 2014, dans cette partie du pays. Aujourd’hui, bien que la justice de notre pays soit incapable d’arrêter ces malfaiteurs, jusqu’ici introuvables, l’ASSAMM va déposer, cet après-midi (Hier : NDLR) une plainte auprès du procureur de la République près le tribunal régional de Tambacounda”, menace Ansoumana Dione, Président de ladite association.

MALADE MENTAL (SUITE)



Le leader de la formation politique Pastef revient à la charge. Ousmane Sonko raille Pape Birame Touré, Vice-Président du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar (BBY). Avant-hier, ce dernier s’est invité dans la polémique relative à la dette fiscale de l’Assemblée nationale. Il a tenté de balayer les propos de l’ancien inspecteur des impôts et domaines qui accablent l’institution. En écho à la réaction de M. Touré, Ousmane Sonko tacle son collègue parlementaire de la mouvance présidentielle. Il dit : “J’en aurais bien rigolé si la question n’était trop sérieuse pour des politiciens malhonnêtes. Cette sortie renseigne sur l’ignorance de son auteur quant à la question soulevée.” Le nouveau parlementaire, qui refuse d’épiloguer sur le fond de la déclaration de Pape Birame Touré, a précisé que sa correspondance s’adresse au président de l’Assemblée nationale Moustapha Niasse. “En retour, je n’attends de réponse que de lui et non de seconds couteaux politiques désireux de prouver leur zèle au risque d’être plus ridicules qu’ils ne paraissent déjà. Au demeurant, la fraude fiscale est établie et les preuves concrètes sont à disposition”, charge M. Sonko.

LANCEMENT D’UNE LIGNE DE RWANDAIR Les avions de Kagamé arrivent à Dakar



Fiacre Rimunicyo, Directeur de hub Cotonou

La compagnie aérienne rwandaise Rwandair a lancé une ligne sur Dakar. Il s’agit d’une liaison Dakar Cotonou. Le vol inaugural a eu lieu hier. L’avion a foulé le tarmac de l’aéroport à 19h. La capitale sénégalaise est sa 24ème destination. La société prévoit trois vols par semaine, a révélé le directeur de hub Cotonou, Fiacre Rimunicyo. Selon lui, cette ligne permet de tisser des liens bilatéraux entre le Sénégal et le Rwanda. Même mot du côté de l’ambassadeur du pays de Kagamé. Mathias Harebamungri a déclaré que cette initiation est la traduction d’une volonté des deux présidents de rapprocher les deux pays. “Cela permettra de booster les échanges économiques et la mobilité des personnes”, espère-t-il.

C’est aussi une manière pour l’Afrique de défendre et de consolider sa dignité à travers la

coopération sud-sud, ajoute le diplomate. En d’autres termes, une intégration africaine sur le plan économique. Le conseiller technique du ministre du Transport aérien y voit quant à lui une opportunité pour le Sénégal de diversifier les lignes afin de satisfaire la clientèle. Ablaye Ndiaye a rappelé que l’ouverture de l’Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) est prévue le 7 décembre prochain. Or, le Sénégal a pour ambition d’être un hub aérien dans la sous-région. Ce qui justifie cet enthousiasme du conseiller technique. “Merci d’aider le Sénégal à se repositionner sur l’échiquier”, s’exclame-t-il. Reste à savoir quelles seront les conséquences de cette activité sur la nouvelle compagnie Senegalair SA qui doit être lancée en même temps que le nouvel aéroport. ■

BABACAR WILLANE

Tambacounda devront être pris en charge, en priorité, dans cette structure confisquée depuis 2013. Elle est transformée, à tort, en un centre de formation avicole, jusqu’ici non fonctionnel, par le

professeur Awa Marie Coll Seck”, cogne M. Dione.

AVIS DE PUBLICATION

Par jugement de défaut N°884 rendu le 15 mars 2017, le Tribunal d’Instance Hors Classe de Dakar a prononcé le divorce entre Mme Astou Monique DIOP demeurant à Dakar et M. Aliou NDAO demeurant à liberté 6 extension lot N°4 à Dakar.

Précisant qu’aucune opposition ne sera recevable passé le délai d’un mois à compter de la publication, si le défaillant réside dans le territoire de la république, délai auquel s’ajoutent, dans les autres cas, ceux prévus par l’article 41 du C.P.C.

Maître Cheikh FAYE
Avocat à la Cour

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2° étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aida Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICOME**

DIALOGUE POLITIQUE

L'Etat prêt à auditer le fichier

Le gouvernement du Sénégal fait tout pour dépasser la crispation actuelle du landerneau politique. En visite hier à ses services, le nouveau ministre de l'Intérieur se dit prêt à étudier toutes les préoccupations de la classe politique.

— MOR AMAR

Une visite au pas de charge. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, a passé la matinée d'hier à inspecter les différents services relevant de son département. “C'est une visite d'échange et de prise de contact. Cela a permis de mieux comprendre l'étendue de la mission, mais également les moyens dont disposent ces services pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. Conformément aux directives du président de la République, nous allons renforcer leurs capacités d'opération”, fait-il savoir. Aussi, pour Aly Ngouille Ndiaye, le ministère de l'Intérieur est transversal, qui doit s'occuper principalement de la sécurité, jouer un rôle extrêmement important dans l'administration des territoires... Last but not least, il faut aussi s'occuper des questions politiques qui font beaucoup plus de bruit. “Il faut tourner la page du contentieux électoral en engageant



Aly Ngouille Ndiaye, ministre de l'Intérieur

très rapidement des discussions avec l'ensemble des partis politiques”, soutient le ministre. Selon lui, ces négociations seront entamées avant fin octobre.

Malgré les positions affichées par l'opposition sur la place publique, le ministre de l'Intérieur reste convaincu que la question essentielle n'est pas la présence d'un politicien à

la place Washington. “Ce qui est important, c'est de trouver un consensus sur les règles du jeu électoral. A ce jour, personne ne s'est prononcé contre le principe du dialogue. Il ne peut pas ne pas y avoir de concertations entre le gouvernement qui a les destinées de ce pays et la classe politique. Maintenant, les uns et les autres peuvent poser des condi-

tions, on va discuter de tout ça”, affirme le ministre sur un ton serein.

Par rapport à la dernière sortie d'Abdoulaye Wade, le ministre de l'Intérieur recadre : “Je pense qu'il n'a pas dit qu'il refuse le dialogue. Il a juste des appréhensions et nous allons parler de tous ces sujets.”

Parmi ces appréhensions, l'audit du fichier électoral. Aly Ngouille Ndiaye, très conciliant, révèle : “Le gouvernement est ouvert. Il est normal que les acteurs politiques réclament l'audit du fichier. Si c'est ce qu'ils veulent, on peut le faire pour extirper tout ce qui est imperfection ou erreur. Car il n'y a pas d'œuvre humaine qui soit parfaite.” Sur la question des cartes d'identité, le ministre est aussi rassurant. “Aujourd'hui, il reste peu de cartes à éditer. Dans quelques jours, il n'y en aura plus. Pour éviter les problèmes, le président a prorogé le délai de validité des anciennes cartes jusqu'au 31 décembre prochain. Il ne faut pas parler d'échecs, parce que beaucoup de cartes ont été produites, plus que l'objectif des 4 millions qui était fixé avec les partis”, se défend le ministre.

Aly Ngouille demande, par ailleurs, aux opposants de le juger sur la base des actes qu'il va poser. “Notre appartenance politique, déclare-t-il, ne peut aucunement déteindre sur l'organisation d'élections transparentes”, conclut le ministre. ■

DETTE FISCALE, ABSENCE D'AUDITS...

Ces maux qui empêchent la rupture à l'Assemblée nationale

La 13e législature a du chemin à faire pour relever le défi de la rupture. En effet, la crédibilité du parlement est remise en cause par des maux qui ont pour nom : dette fiscale, “nébuleuse” autour de l'entretien des véhicules, absence d'audits. Ces différents points reviennent constamment dans le discours de certains députés de l'ancienne comme de la nouvelle législature.



— HABIBATOU TRAORÉ

L'Assemblée nationale du Sénégal renoue avec le débat sur la fraude fiscale. Fraichement installée, cette 13e législature a pour mission de relever le défi de la rupture, de faire mieux que la précédente, décrite comme “la plus nulle” de l'histoire politique du Sénégal indépendant.

En effet, ladite institution dirigée par Moustapha Niasse trainerait des casseroles, selon le leader du Pastef. Dans une note adressée au patron de l'AFP, Ousmane Sonko rappelle : “L'année dernière, à pareille époque, je soulevais un cas

patent de détournement fiscal impliquant l'institution que vous présidiez. Ces infractions répétitives avaient occasionné des redressements fiscaux des services compétents qui, à la date du 23 mai 2016, s'élevaient à 6 589 708 974 F CFA décomposés ainsi : nature d'impôt montants retenus à la source 3 909 037 163 ; TVA précomptée 2 680 671 811 et total dette fiscale 6 589 708 974.” Ce qui fait dire au nouveau parlementaire qu'il urge d'avoir l'assurance que de tels manquements “graves” à la gestion publique ont été correctement traités et ne se reproduiront pas. Dans la lettre, il demande à Moustapha Niasse :

“Quel est le montant exact du passif fiscal dont la nouvelle législature pourrait hériter de celle écoulee et dont vous étiez le président ? Quel traitement avez-vous consacré à son apurement ? Les responsabilités de ces manquements ont-elles été situées et, le cas échéant, quelles sanctions avez-vous diligentées ? Quelles précautions avez-vous prises pour que ce honteux épisode dit de “l'impôt des députés” ne se reproduise sous la 13e législature ?”

“Surfacturation sur l'entretien des véhicules”

Mieux, l'ancien inspecteur des impôts et domaines recommande que cette affaire soit prise en charge par une commission ad hoc car, dit-il, l'institution parlementaire doit être l'exemple “achevé de civisme fiscal”.

Seulement, les interrogations du néo-parlementaire trouveront vite écho chez le vice-président du groupe parlementaire de la majorité. Pape Birame Touré informe, dans un communiqué, “qu'à la date d'aujourd'hui, l'Assemblée nationale peut affirmer qu'il n'existe pas d'arriérés de paiement des impôts et domaines, ni de TVA. Les montants retenus sont reversés régulièrement au Trésor public, dans le compte de

la Direction générale des impôts et domaines”.

A côté du non reversement des impôts souligné par Ousmane Sonko, l'ex-député, Me El Hadj Diouf, avait soulevé des problèmes de surfacturation à l'Assemblée nationale. Le parlementaire d'alors avait préféré attendre la fin de la 12e législature pour mettre l'accent sur l'entretien des véhicules des députés par la société Expert Auto. Des documents à l'appui, il a indiqué qu'une vidange peut atteindre 180 000 F CFA.

Au-delà de la question relative à la vidange, Me El Hadj Diouf a également fait une comparaison des prix entre Expert Auto, chargée d'assurer la maintenance des véhicules de l'Assemblée nationale, et une autre société similaire. Il a ainsi relevé une différence de 300 mille francs CFA entre les deux structures. Par ailleurs, le parlementaire de la 12e législature a aussi fait état du prix des plaquettes et des freins de véhicules qui, dit-il, est loin d'être de 100 mille francs CFA. Alors que le concessionnaire de l'Assemblée nationale les cède à 358 873 F CFA. Le patron du Parti des travailleurs et du peuple (PTP) n'avait pas manqué de souligner que la société Expert Auto a été créée avec l'avènement de la 12e législature. D'après lui, le but de cette entreprise a été de “détourner” l'argent de l'institution. Des accusations rejetées par le questeur Daouda Dia.

Sur un autre registre, le parlement “refuse” de se soumettre à l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) pour l'audit de sa gestion. “L'institution parlementaire brandit à chaque fois des dispositions internes pour se soustraire à cet exercice de contrôle”, regrettait le directeur général de cet organe. Suffisant pour Saër

ALY NGUILLE NDIAYE
(MINISTRE DE L'INTÉRIEUR)

“L'Etat du Sénégal est souverain”

Yavuz Selim ? C'est la question qui est sur toutes les lèvres. Et elle n'est pas seulement embarrassante pour Scrigne Mbaye Thiam. La question a aussi rythmé, hier, la visite du nouveau ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye à ses services.

Yavuz Selim, cette patate très chaude entre les mains du gouvernement sénégalais. Abdoulaye Daouda Diallo doit s'estimer heureux d'avoir évacué la place Washington avant que les déflagrations de Gulen ou des Français “nouveaux actionnaires” ne l'aient trouvé sur les lieux. Son successeur Aly Ngouille Ndiaye, en marge de la visite des services de son département, a eu hier toutes les peines pour répondre à cette question d'actualité qui cristallise toutes les actions, de Dakar à Ziguinchor, en passant par Saint-Louis, Thiès et Kaolack.

Pourquoi le retrait de l'autorisation de Baskent Egetim ? “Ce qui s'est passé en Turquie, tout le monde l'a vu. Avec les difficultés survenues dans ce pays, le gouvernement du Sénégal est revenu sur l'agrément qu'il avait accordé à l'ONG Baskent Egetim, titulaire du statut de déclarant responsable du groupe Yavuz Selim. N'ayant plus d'agrément, cette association ne peut plus exercer des activités au Sénégal. C'est aussi simple que ça”, répond-il avec assurance. Alors, M. le Ministre, diriez-vous, comme le gouvernement turc, que derrière Yavuz Selim, il y a des terroristes ? La réponse est on ne peut plus sèche. “C'est votre appréciation. Ne faites pas dire au gouvernement ce qu'il n'a pas dit”, s'emporte le ministre, sans aucune autre précision.

Ainsi, la question reste entière. Le gouvernement refuse toujours de dire à l'opinion ce qu'il reproche à Baskent Egetim. En tout cas, précise Aly Ngouille Ndiaye, cette dernière n'est plus habilitée à accueillir des élèves sur le territoire sénégalais. Mais l'Etat, selon le ministre de l'intérieur, n'a pas oublié ses “enfants” qui se sont déjà inscrits à Yavuz Selim. “Pour ne pas les pénaliser, des discussions sont en cours, entre le ministère de l'Education et l'administration de l'école. Deux solutions étaient envisageables. Soit confier l'établissement à Maarif qui est une fondation appartenant à l'Etat turc, soit le placer sous administration provisoire de l'Etat. Et je pense que nous allons vers cette dernière proposition pour que les enfants puissent démarrer leur année scolaire en même temps que tous les élèves du Sénégal”, explique le premier flic du pays qui ne veut nullement entendre parler de précipitation. “Il n'y a pas eu de précipitation. L'école devait être fermée depuis l'année dernière. Nous ne l'avons pas fait pour ne pas pénaliser les élèves”, déclare-t-il.

A ceux qui parlent de diplomatie de suivisme et de décision influencée par Ankara, le patron de la police rétorque : “L'Etat du Sénégal a dépassé ce stade. Nous sommes un pays souverain.” ■

M. AMAR

Niang de souligner qu'il faut une loi pour intégrer l'Assemblée nationale dans le Code des marchés publics. Car, selon lui, toute structure qui reçoit les deniers publics doit être régie par ce code. Le DG de l'ARMP sera-t-il entendu à l'occasion de cette 13e législature ? Rien n'est moins sûr. ■

RENCONTRES AVEC ENSEIGNANTS, PERSONNEL ADMINISTRATIF, PARENTS DE YAVUZ SELIM

Les solutions du ministre Serigne Mbaye Thiam

Le ministre de l'Education nationale Serigne Mbaye Thiam a organisé, hier, une série de rencontres avec les différentes entités (enseignants, personnel administratif, parents) des établissements Yavuz Selim, au siège de son ministère. Il en ressort la réouverture prochaine de ces écoles, la mise à l'écart de Maarif et l'entrée en vigueur de la mise sous administration provisoire.



Rencontre du ministre et des parents d'élèves

AIDA DIÈNE

Les grises mines affichées la veille ont fait, hier, place à quelques sourires au sortir des réunions de consultation entre des acteurs du groupe Yavuz Selim et le ministre de l'Education nationale. En effet, Serigne Mbaye Thiam a rencontré, tour à tour, plusieurs entités du groupe Yavuz Selim. Les enseignants ont été les premiers reçus. A l'issue de cette réunion, le ministre a déclaré que les cours pourront démarrer après la rentrée des classes. “La mise sous administration provisoire de l'Etat a permis la réouverture rapide des écoles. Nous croyons bien que cette proposition facilite le travail, afin que les cours débutent deux à trois jours après l'ouverture des classes prévue le 09 octobre prochain. Après, il sera question de voir si les papiers sont au complet”, a déclaré Serigne Mbaye Thiam, qui a précisé que cette volonté de reprendre les cours est une initiative de l'Etat. Il s'en explique : “Nous sommes restés à leur disposition, en écoutant leurs préoccupations. Pour les enseignants, l'essentiel tourne autour des conditions de travail et nous leur avons indiqué que ces questions ne peuvent être examinées dans un premier temps, que lorsque les établissements vont commencer à fonctionner. Ces questions ne s'adressaient pas à l'Etat. C'étaient plutôt des observations relatives à la façon dont ils travaillaient avec l'administration actuelle de Yavuz Selim”.

Il faut dire que cette parade trouvée par l'Etat agréee les enseignants qui ont affirmé leur engagement à l'accompagner dans cette nouvelle formule retenue, afin les enseignements reprennent le plus rapidement possible et que le modèle pédagogique de l'école soit conservé. Leur porte-parole Mamadou Niang a déclaré qu'ils sont sortis rassurés de la rencontre et comptent retourner dans les classes. “Nous avons discuté avec le ministre qui nous a rassurés. Nous en profitons pour rassurer les parents, en leur disant que nous sommes prêts à travailler et que ces enfants sont les nôtres. Nous ferons le maximum pour que le rayonnement de Yavuz Selim soit pérennisé”, s'est engagé l'enseignant des écoles Yavuz Selim de Thiès, qui en a profité pour mettre en garde les politiciens, en leur demandant de ne pas politiser le débat. “Depuis décembre, nous n'avons vu aucun parti politique au sein des différentes entités de Yavuz Selim. Qu'ils n'attendent pas aujourd'hui pour s'immiscer ! Cela ne nous intéresse pas ! De grâce, qu'ils n'en profitent pas pour en faire un problème politique !”, a lancé l'enseignant.

“Pas de reprise des établissements par Maarif”

Après ce corps, le ministre s'est entretenu avec le personnel administratif. D'abord les proviseurs et censeurs. Faisant l'économie de cette entrevue à huis clos, Serigne Mbaye Thiam a souligné que ses interlocuteurs espèrent le “redémarrage très rapide des cours, dans les meilleurs délais”. “Nous leur avons expliqué que ce qui va rassurer les parents et élèves, c'est que la décision soit accompagnée par tous les acteurs et partenaires. Que les parents continuent à faire confiance à l'école ; eux-mêmes, qu'ils s'engagent à officier dans l'école avec un enseignement de qualité”, a ajouté le ministre, avant que le censeur des études du collège Bosphore, Mamadou Ndoye, n'annonce qu'un processus sera entrepris avec le conseil d'Administration pour que le démarrage des cours soit effectif dans les meilleurs délais.

Les secrétaires et comptables n'ont pas été en reste. Le ministre leur a assuré que tous les emplois seront préservés. En plus, Serigne Mbaye Thiam a tenu à faire ces précisions : “tous les

emplois seront préservés ; le modèle éducatif de l'école est maintenu, sinon renforcé. C'est l'objectif que nous devons avoir et nous leur avons indiqué ce qui a été précisé, hier, aux parents d'élèves. Mais la solution envisagée ne permet pas de maintenir Beskent Egitim ou ceux qui sont membres de Beskent Egitim ou ceux qui ont été installés dans l'administration de l'école”. Egalement, “la solution retenue n'envisage pas une reprise des établissements par la fondation Maarif. Que ce soit pendant la phase d'administration provisoire et après”.

Ce que l'Etat recherche, souligne-t-il, “est que l'administration provisoire permette d'accompagner un processus de mise aux normes des établissements, sur le plan juridique et sur le plan de ses obligations vis-à-vis de l'Etat du Sénégal”. Cette phase, dit-il, permettra à “l'Etat de procéder à tous les contrôles, à toutes les vérifications nécessaires

pour nous assurer du respect de l'ensemble des obligations réglementaires pour le fonctionnement de l'établissement et après, l'Administrateur provisoire se retirera et laissera aux organes compétents de l'établissement le soin de continuer la gestion de l'établissement”.

Mamadou Kébé, (Pdt parents d'élèves) : “Nous avons eu des assurances”

D'après le ministre, pendant cette période d'administration provisoire, l'Etat souhaite que tout se fasse dans la transparence vis-à-vis des ayants droit, de l'école, des parents d'élèves et de l'administration de l'école. Il estime que ces rencontres se sont bien passées. “Il y a une adhésion à cette décision qui permet de démarrer les cours le plus rapidement possible, et à la limite, ils ont même indiqué que leur souhait, c'est que la dynamique permette même à des parents qui ont déjà inscrit leurs enfants ailleurs de revenir à Yavuz Selim. Par un souci de transparence, nous avions invité le président de l'Association des parents d'élèves à toutes les rencontres”. Celui-ci s'est dit rassuré, à l'instar des autres. “Dans le fond des discussions, nous avons eu des assurances”, a déclaré Mamadou Kébé.

Le président de l'Association des parents d'élèves renseigne qu'une esquisse de solutions a été proposée. Ils entendent, lors de leur assemblée générale, rendre compte et revenir vers le ministre pour lui permettre de prendre la bonne décision. Mamadou Kébé trouve que les actionnaires et les propriétaires n'ont pas à s'inquiéter. Il demande au ministre d'être leur porte-parole auprès du ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye, pour que les forces de l'ordre postées devant les établissements partent, afin de permettre l'installation d'un climat de confiance. Il apprécie la démarche du ministre Serigne Mbaye Thiam qui consiste à les consulter. ■

Direction de la Distribution
Dakar, le 2 octobre 2017

DD/DCI/SCRAJAC

AVIS DE COUPURE

Semaine du Lundi 02 octobre au
Dimanche 08 octobre 2017

SENELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle que pour des travaux d'entretien, de renforcement et d'amélioration de la qualité de service de l'électricité, le courant sera coupé conformément au programme ci- dessous :

Mardi 03 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur le secteur: Soprim Extension.
Et les clients : Sonatel PA, SACEP.
Mbao sur le secteur : Grand Mbao.
Rufisque sur les secteurs : SHS Rufisque, HLM Rufisque, Radio Rufisque.

Mercredi 04 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur le secteur : Cité Port, HLM 6.
Et les clients : Centre de BOPP, Maison du Parti Socialiste
Rufisque sur le secteur : Gare routière, Rufisque Cité baraque, Zac Mbao Cité SAGEF, Cité Enseignant, Cité Serigne Mansour, Cité Soleil, Cité Douane, Cité Assurance.
Et le client : Imprimerie Nationale

Jeudi 05 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Pikine sur les clients : Plastic Industrie, Marchand.

Vendredi 06 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Rufisque sur les secteurs : SONADIS Rufisque, ZAC Mbao SDV, sudes cochap, KM 20 Route de Rufisque.
Et les clients : Sonatel Rufisque, Nouveau Lycée Rufisque.

Samedi 07 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Jet d'eau, Niarry Tally.
Pikine sur le client : Marché aux poissons Pikine.
Keur Massar sur les secteurs : Carrefour Keur Massar près SGBS, Malika 5.
Rufisque sur les secteurs : KM22 Route de Rufisque, Lotissement SONACOS.
Et les clients : Layouss, Sonatel Rufisque, Mairie de Rufisque, Ecole Télécom Rufisque.

Dimanche 08 octobre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : CAPEC, Nguendel 2.

Le courant sera remis dès achèvement des travaux prévu aux environs de 15h. SENELEC s'excuse auprès de sa clientèle pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. Pour vos besoins d'informations complémentaires sur ces coupures ainsi annoncées, vous pouvez appeler aux numéros ci- après : Tél : 33 832 10 10 ou 33 867 66 66

Le Directeur

Hann, route des Pères Maristes • BP 93 Dakar (Sénégal) • Tél. : (221) 33 839 94 52 • Fax : (221) 33 832 16 47

AFFAIRE YAVUZ SELIM

La “diversion” d’Etat

Le problème reste entier. Le gouvernement cherche toujours à exproprier Yavuz Selim de ses biens. Les propriétaires comptent se battre jusqu’au bout pour conserver la garde de leurs établissements. Le suspense reste donc maintenu, en attendant la décision de la Cour suprême.

■ MOR AMAR

Ce n’est pas encore l’éclaircie pour les propriétaires du groupe scolaire Yavuz Selim. Les nuages continuent de s’amonceler sur leurs têtes. Pour la bataille de l’opinion, le gouvernement feint de trouver la baguette magique, une anesthésie efficace pour faire taire ceux qui s’érigent en boucliers du groupe. Leur trouvaille, c’est la mise sous administration provisoire des établissements dudit groupe. En d’autres termes, l’Etat donne l’impression de n’opter ni pour Yavuz Selim SA ni pour la Fondation Maarif. Le ministre de l’Education Serigne Mbaye Thiam explique : “la solution envisagée ne permet pas de maintenir Baskent Egitim ou ses représentants. Elle n’envisage pas non plus une reprise des établissements par la fondation Maarif. Que ce soit pendant la phase d’Administration Provisoire ou après la phase d’Administration Provisoire”.

Cette solution du NI-NI est-il concevable dans le cadre de l’affaire Yavuz Selim ? Autrement dit, l’Etat peut-il juridiquement mettre ou demander la mise sous administration provisoire de ce groupe ? Pour l’avocat du groupe, ceci est “impossible, inadmissible”. Bouillonnant de rage, Me Moussa Sarr fulmine : “Seuls des associés en conflit peuvent demander la mise sous administration provisoire du bien qui appartient à Yavuz Selim qui est une société anonyme. C’est une confiscation d’un bien appartenant à autrui. C’est un hold-up. Et nous nous y opposerons par tous les moyens”. En effet, selon la robe noire, Baskent Egitim n’a plus rien à voir avec le groupe scolaire Yavuz Selim, comme le fait croire l’Etat du Sénégal.

Si on part de cette hypothèse, il faut recourir à l’acte uniforme de l’Ohada (Organisation pour l’harmonisation du droit des affaires en Afrique) relatif aux sociétés commerciales pour trouver la solution appropriée. En ces articles 160 et suivants, cette loi dispose : “Lorsque le fonctionnement normal de l’entreprise est rendu impossible, soit du fait des organes de gestion ou d’ad-



ministration, soit du fait des associés, la juridiction compétente statuant à bref délai, peut décider de nommer un administrateur provisoire aux fins d’assurer momentanément la gestion des affaires sociales”. Le texte précise en outre que “la juridiction compétente est saisie à la requête soit des organes de gestions ou d’administration, soit d’un ou plusieurs associés. A peine d’irrecevabilité de la demande, la société est mise en cause”. Ce qui corrobore les dires de l’avocat, selon qui, l’Etat ne peut dans pareil cas mettre la société sous administration provisoire. En effet, cela suppose d’une part une “demande d’un associé”, d’autre part que la gestion soit “rendue impossible”. Ce qui n’est pas le cas en l’espèce.

C’est sans doute pourquoi le gouvernement s’arcboute sur son argument selon lequel Yavuz Selim SA n’est pas le déclarant responsable du groupe. Que son interlocuteur est Baskent Egitim qui est une association dont l’agrément a été retiré. Suivant cette logique, nous nous sommes intéressés au Code des obligations civiles et commerciales qui régit les associations et autres sociétés civiles. Nulle part, dans ces textes, il n’est fait mention d’administration provisoire. Le texte parle plutôt de dissolution des associations étrangères et de liquidation de ses biens en son article 826. “Les associations étrangères qui ne sont pas régulièrement autorisées ou les groupe-

ments constitués en fraude des dispositions ci-dessus n’ont pas la personnalité morale et doivent cesser leur activité. Il est pourvu à la liquidation des biens du groupement par décision judiciaire prise soit à la requête de tout

intéressé, soit à la diligence du ministère public”, indique le texte.

Pour Me Moussa Sarr, il n’est pas besoin de chercher midi à 14 heures, l’Etat a tout faux. Il cherche juste à tromper l’opinion. “Quand une école est cédée, celui qui a acquis les droits fait une demande de changement de déclarant responsable. Nous avons introduit cette demande depuis le 21 juin 2016. L’article 7 de la loi du 23 décembre 1994 sur les établissements scolaires privés est clair. Dès la demande d’ouverture, l’école peut commencer à fonctionner. Il veut juste tromper l’opinion”, s’emporte la robe noire courroucé. Me Sarr estime, par ailleurs, que l’Etat fait de la diversion en s’adressant aux parents et aux enseignants. “Ces derniers sont des responsables. Ils savent qu’ils ne peuvent prendre des décisions à la place des véritables propriétaires. L’Etat peut les consulter, mais pour trouver une solution, il est obligé de discuter avec les véritables propriétaires. Ce qu’il faut retenir, c’est que l’Etat persiste dans son sinistre dessein de confisquer les biens de Yavuz Selim SA. C’est de la manipulation qu’ils sont en train de faire”, peste l’avocat. La Cour suprême qui a le dernier mot va en principe départager les parties, le 9 octobre. ■

La psychose des administrations provisoires

Ainsi Yavuz Selim navigue-t-il toujours dans des eaux très troubles. L’administration provisoire pourra-t-elle permettre de le mener à bon port ? Le Sénégal a connu des expériences amères avec ces types d’administration. C’était le cas lors de la fameuse traque des biens mal acquis. Toutes les sociétés objet de litiges avaient été placées, à l’époque, sous cette forme de gestion, avant d’être reversées dans le patrimoine de l’Etat : Aviation Handling service, Sénégal Handling Services, ABS Sénégal. ... La liste est loin d’être exhaustive. Leurs propriétaires dont Bibo Bourgi, Vieux Aïdara de Canal Infos, Alioune Samba Diassé, entre autres, avaient été expropriés. Ces personnes avaient en commun d’être tous des Sénégalais. Seule Dubaï Port World qui était la propriété de Dubaï a pu échapper à la revendication de l’Etat.

A l’époque, Me Ciré Clédor Ly disait : “L’Etat est pris dans son propre jeu. Deux solutions s’offrent à lui. Soit il fonce et maintient la mesure contre Dp world. Dans ce cas, nous allons droit vers un incident diplomatique avec Dubaï, sans parler des problèmes d’investissements. Soit il recule et ce sera l’aveu au grand jour que tout le dossier de Karim Wade était bidon.” Ironique, Me Ly ajoutait : “Pendant ce temps, nous restons dans les gradins et regardons le spectacle. J’invite toute l’opinion à suivre avec une grande attention l’évolution de ces administrations provisoires. L’Etat va chercher des faux fuyants, mais finira par reculer.”

Finalement, la poire avait été coupée en deux. Pour ce qui est des particuliers sénégalais qui n’avaient aucun Etat fort pour les défendre, ils ont perdu leurs entreprises devenues des propriétés de l’Etat. Quant aux sociétés qui avaient la protection d’une entité publique, elles ont échappé au contrôle du gouvernement. Yavuz Selim aura-t-elle cette baraka ? Si la gestion passe entre les mains de l’Etat, la rigueur et l’excellence qui font jusque-là la renommée de l’établissement seront-elles préservées ? Autant de questions qui restent en suspens. ■

CRISE DE L’APPRENTISSAGE
La BM préconise la consolidation des acquis scolaires

Dans les pays à revenu “faible et intermédiaire”, selon un rapport de la Banque mondiale, “des millions de jeunes élèves courent le risque de rater des opportunités et de percevoir de bas salaires” plus tard dans la vie. En effet, précise l’institution de Bretton Woods dans ce document sur le développement dans le monde 2018, rendu public hier et intitulé : “Apprendre pour réaliser la promesse de l’éducation”, “leurs écoles primaires et secondaires ne parviennent pas à leur donner l’éducation dont ils ont besoin pour réussir”. Or, “sans apprentissage, l’éducation ne pourra pas réaliser sa promesse d’élimination de la pauvreté et de promotion des mêmes chances et d’une prospérité partagée pour tous”, lit-on dans le rapport. L’étude de la BM souligne que “même après avoir passé plusieurs années sur les bancs de l’école”, des millions d’enfants “ne peuvent ni lire, ni écrire, ni effectuer” des opérations de mathématiques élémentaires. “Cette crise de l’apprentissage élargit les disparités sociales au lieu de les rétrécir. Les jeunes élèves déjà défavorisés par la pauvreté, les conflits, leur genre ou un handicap, entrent dans la vie adulte sans avoir acquis ne seraient-ce que les compétences de base”, déplore le document.

En réalité, pour le président du Groupe de la Banque mondiale Jim Yong Kim, “cette crise de l’apprentissage est d’ordre moral et économique. (...) Pour la communauté, elle stimule l’innovation, renforce les institutions et consolide la cohésion sociale. Mais ces bienfaits dépendent des connaissances acquises ; et sans apprentissage, la scolarisation est une occasion manquée”. Ainsi, le rapport recommande des “mesures concrètes” pour aider les pays en développement à résoudre cette crise de l’apprentissage. Dès lors, la BM préconise le renforcement “des évaluations des acquis scolaires”. Cela, en impulsant une “forte dynamique sociale” dans le but de susciter une réforme visant à mettre l’objectif “d’apprentissage pour tous” au centre de l’éducation. En réalité, “des évaluations bien conçues peuvent aider les enseignants à orienter les élèves, améliorer la gestion du système et amener la société à s’intéresser à l’apprentissage. Elles sont de nature à éclairer les choix stratégiques, mesurer les progrès et identifier les enfants à la traîne”, renseigne le rapport. ■

MARIAMA DIÉMÉ

FINANCEMENT PME

Problème de l’extremum des PME sénégalais

10 000 sur 350 000 PME immatriculées bénéficient de financements réguliers, au Sénégal. Un chiffre minime qui pousse l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), en partenariat avec la Société Financière Internationale (IFC), à chercher les voies et moyens de contourner le monopole des banques sur la question.

■ DIÉRY DIAGNE (STAGIAIRE)

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont un vecteur constitutif de la création d’emplois dans un pays. Un secteur convoité de plus en plus par les jeunes et les femmes qui sont logés à la même enseigne, en ce qui concerne le financement externe. Car, au Sénégal, sur 350 000 PME

immatriculées, seules 10 000 bénéficient de financements réguliers. Dès lors, l’OIF et l’IFC ont pris l’initiative de convoquer, hier un atelier de formation pour les structures bancaires francophones, afin de “sensibiliser les banquiers en vue de les accompagner à concevoir des produits dédiés aux PME sur les opportunités que peuvent présenter certaines portées par les jeunes et les

femmes”, explique la spécialiste de Programme économique et numérique à l’Organisation Internationale de la Francophonie, Sakinatou Baldé.

Un atelier qui entre dans le cadre du programme “Promotion de l’emploi par l’entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes en Afrique subsaharienne francophone” de l’OIF. Celui-ci s’intéresse aux structures incubatrices qui offrent des

services aux PME gérées par les jeunes et les femmes, ayant ainsi en vue de les accompagner dans leur parcours entrepreneurial. “Le financement étant une question cruciale, nous avons élaboré un Mémoire d’entente entre nous (OIF) et la Société Financière Internationale (IFC) qui est membre du groupe de la Banque Mondiale, pour accompagner les PME pour la réussite de leurs entreprises, car l’OIF n’est pas une structure financière”, souligne Mona Laroussi, Directrice Adjointe de l’Institut de la Francophonie pour l’Education et la Formation (IFEFF) de Dakar. Leur partenariat avec l’IFC, poursuit-elle, ouvre une fenêtre à la diversification du levier de financement dont les banques locales détiennent le monopole. “Il s’agit de permettre aux PME d’impêtrer plus d’opportunités de financement en dehors des banques locales, pour améliorer la

qualité des services.”

Au Sénégal, bien que l’Etat ait mis en place des instruments de financement pour les PME, il fait toujours défaut. “Nous invitons les structures bancaires et celles de la microfinance à nous aider à relever le défi de financement”, lance le représentant du ministre du Commerce, Bathie Ciss, qui salue par ailleurs l’initiative de cet atelier. “C’est une rencontre de haut niveau qui permet d’avoir des discussions profondes sur les mécanismes de financement des PME et de l’implication des jeunes et des femmes dans le secteur”, se réjouit-il. Le tissu économique est constitué de PME, mais elles ont des problèmes de financement, selon lui. Il y a aussi les défis structurels et la concurrence internationale. D’où l’idée de “formaliser” le secteur informel, dit-il. ■

SARRO ET THE GET FEELING

Parie sur l'extérieur

Depuis 2009, Oumar Sarr dit "Sarro" est sur la scène musicale sénégalaise. Il a sorti, en 2015, son premier album "Tomorrow". Aujourd'hui, Sarro et Get Feeling, son groupe, font partie des 10 candidats retenus pour le prix Découvertes RFI.

■ BIGUÉ BOB

Il est de ces enfants qui ont su, à très bas âge, ce qu'ils veulent faire, quelle carrière suivre. Dans la banlieue dakaroise, précisément à Pikine où il est né, Oumar Sarr dit "Sarro" rassemblait divers objets pour fabriquer des instruments de musique. Avec des amis, ils constituaient un orchestre et jouaient de la musique selon leur sensibilité et, naturellement, Sarro était le chef d'orchestre. Née alors une véritable passion chez Sarro qui, en grandissant, souhaite aller au-delà du jeu. C'est ainsi qu'il a vendu une de ses paires de chaussures ainsi que son téléphone portable pour s'acheter sa première guitare. Son instrument de prédilection. Mais il n'est pas guitariste. Après des cours en solfège, de guitare et de piano, il s'avère que le leader de Sarro et Get Feeling est également bon chanteur. D'ailleurs, il donne des cours à l'école Voice Music Dakar.

Par ailleurs, c'est en 2009 qu'il a décidé de monter son propre groupe.



Depuis, il fait son bonhomme de chemin. Il a mis sur le marché un album, "Tomorrow", dont deux titres, "Maman" et "Tomorrow", lui valent aujourd'hui une sélection pour le concours musique de Radio

France internationale (RFI).

En effet, Sarro et Get Feeling font partie des dix artistes retenus pour le prix Découvertes RFI. "C'est avec une grande surprise que j'ai appris la nouvelle. Je ne savais pas que

mon manager avait déposé un dossier pour ce concours. Je suis tout heureux de savoir qu'on est sélectionné", s'est exclamé Sarro joint par "EnQuête". Sa gaieté s'explique par les perspectives qui s'offrent à son groupe grâce à cette nomination. "C'est très intéressant pour nous d'être sélectionné. Car cela va nous permettre d'avoir une certaine visibilité, surtout en Afrique, car le prix Découvertes RFI est célèbre notamment en Afrique francophone. Vu sous cet angle, c'est important de faire partie des 10 finalistes", estime le guitariste et chanteur. Même si, en outre, il est d'avis que "le prix est bien, mais notre démarche dépasse de loin un prix, quel qu'il soit, dans la mesure où une carrière artistique est logiquement établie sur de nombreuses années". Il reconnaît tout de même "qu'une reconnaissance est toujours bien". Seulement, il "vise plus loin que cela". A cet effet, "cela fait quatre ans que j'ai commencé une démarche professionnelle avec mon manager sur tous les plans, c'est-à-dire artistique et managérial", informe-t-il. Donc, un plan de carrière a été établi.

Dakar, le groupe participe à de grands événements musicaux. Pas plus tard qu'en fin septembre 2017, Sarro et ses instrumentistes étaient à Tanger, au Maroc, où ils participaient à la 2e édition du World Music and African Art Festival (WOMAAF) où ils représentaient le Sénégal avec la chanteuse Maréma Fall. C'est important pour la symbolique, car Maréma a été lauréate du prix Découvertes RFI en 2014. Elle était ainsi la première chanteuse sénégalaise à remporter cette distinction et le 3e, tous genres confondus, après Didier Awadi et Naby Ibrahima Condé. Aussi, ils ont participé au MAPAS à Tenerife, en Espagne, et se prépare pour des prestations à Ibn Battuta, encore à Tanger. "Ces programmations sont le fruit d'un travail de longue haleine. Ce dernier s'inscrit dans la durée et dépend beaucoup de l'endurance de l'artiste et de son staff", indique-t-il. Par conséquent, même si Sarro et son groupe restent peu connus au Sénégal, ils tissent leur toile à l'international et commencent à y faire des merveilles.

En outre, Sarro ne chante pas qu'en wolof également. Il a des textes en français et en anglais. Ces derniers sont souvent très engagés. Comme la plupart des jeunes de sa génération, il est très porté sur les questions de géopolitique et de développement du continent africain. Il milite pour un "réveil de l'Afrique". ■

Jazz, folk, soul music...

Cet artiste qui touche à différents genres musicaux tels que le jazz, le folk, la soul music, a ses chances dans ce concours. Il a l'habitude du live. Un atout. En plus de jouer souvent dans des cabarets de

OUMY GUÈYE (RAPPEUSE)

Féministe qui assume sa féminité

Dans le milieu hip-hop, elle n'est plus à présenter. Elle fait partie des acteurs qui font actuellement bouger la scène sénégalaise. Oumy Guèye aka OMG a aujourd'hui de quoi être un peu plus fière d'elle. Elle fait partie des 10 finalistes du Prix Découvertes RFI 2017.

"Je ne suis pas un artiste. Je n'ai pas besoin d'un nom de scène". Ainsi, s'exprimait Oumy Guèye quand elle titillait le micro et faisait de la chanson un simple passe-temps. Son ami Admow Flow insistait pourtant et lui disait qu'il lui fallait un parce que ce qu'elle fait intéresse plus d'un. D'une discussion assez décontractée entre les deux, sort le surnom OMG. Il est ingénieusement inventé par le jeune rappeur. "Admow m'a dit que je pouvais me faire appeler OMG qui n'est qu'une contraction de mon prénom et de mon nom. J'ai aimé et adopté le nom dès que je l'ai entendu", se souvient la jeune chanteuse et rappeuse jointe par EnQuête. Beaucoup pensent cependant que OMG signifie "Oh my god". Certains l'appellent ainsi d'ailleurs. "Oui, ils le pensent et me nomment comme tel. OMG c'est nom trash et qui signifie pour d'autres Oh my god. Qu'on m'appelle ainsi ne me gêne pas. Je me suis même habituée à cela. Quand on rappe ou qu'on chante les gens disent "oh my god". Donc, ce surnom me parle également", dit-elle. Elle l'accepte parce qu'aussi elle n'est plus amatrice.

La musique est plus qu'un hobby maintenant pour elle c'est un métier. Après avoir assuré les chœurs de

quelques artistes en 2012, Oumy Guèye signe son entrée officielle sur la scène musicale en 2013. Elle sortait alors "Hey girl". Depuis, elle enchaîne les singles.

Mais elle n'est plus dans la chanson. Elle est maintenant carrément versée dans le hip-hop. "J'ai grandi avec la musique car influencée par ma grande sœur. Elle chantait et me faisait écouter des titres de Maria Carey, Whitney Houston, etc. Adolescente, j'ai découvert le hip-hop. Je l'ai tout de suite aimé. Cela m'a permis de voyager sans sortir de chez moi. Le rap me permettait de m'évader", partage-t-elle. Aujourd'hui, il lui sert de s'exprimer. "Quand je chante je ne peux pas utiliser certains mots ou tournures. Alors que le rap me permet d'utiliser le plus de mots possible mais également de m'exprimer d'une manière assez spéciale", se réjouit-elle.

OMG fait partie des 10 finalistes du concours Prix Découvertes RFI 2017. Elle qui n'a fait que 4 ans de carrière en tant que professionnelle. "J'ai la chance d'avoir un staff et un label derrière moi, DD records. Il fait les sons et vidéos d'OMG. Les managers de ce label m'ont aidé et m'ont permis de n'avoir pas galéré et de voir beaucoup de portes s'ouvrir sans trop de difficultés", avoue-t-elle. Ce sont

ces derniers qui lui ont permis d'être aujourd'hui sélectionnée même si depuis le début de sa carrière ses proches ne cessaient de la pousser à déposer son dossier pour ce concours. "Je jugeais que ce n'était pas encore le moment. Il n'y avait pas de quoi se précipiter en mon sens. J'attendais le moment opportun et c'est aujourd'hui", estime-t-elle. Une sélection à point nommé qui la rend heureuse et fière à la fois. "Une nomination de ce genre est toujours une reconnaissance au travail bien fait. Et cela va nous permettre d'explorer d'autres pistes, d'autres marchés. Elle nous ouvre des portes en Afrique et même en Europe", reste-t-elle convaincue.

"Touche pas à ma sœur"

En outre, OMG est d'avis que ce ne sont pas uniquement les belles mélodies de "Touche pas à ma sœur" et "Dégoma dé" qui lui ont valu ce choix porté sur elle. Cela va au-delà de la musique. Les textes qu'elle y propose contiennent des messages forts. Ce qui est important, pense-t-elle. "Dans "Touche pas à ma sœur", j'y dénonce des abus dont sont victimes les femmes comme les mutilations génitales féminines, les mariages forcés ou précoces, etc", explique-t-elle. Pour elle un artiste



doit "parler à sa population et pour sa population". Par conséquent, il doit s'intéresser aux maux dont souffre cette dernière. On peu dire tout de même que chez cette rappeuse originaire de Bargny la population a une forte connotation genre. Elle met plus l'accent sur les femmes. Le milieu dans lequel elle évolue a peut-être orienté ces choix de thématiques. "Le milieu hip-hop est très macho. Ce n'est pas évident qu'ils t'acceptent. Mais pour moi, il n'y a ni femmes ni d'hommes. Pour moi, seul le travail bien fait paie. Il n'y a pas de secret. Il faut bosser et beaucoup bosser. Quand je fais une chose je tiens à ce qu'elle soit bien quelque soit le temps que cela va me prendre", affirme-t-elle sur un ton plus qu'ambitieux. Cette jeune dame sait

ce qu'elle veut et où elle veut aller. Sa féminité, elle y tient comme à la prunelle de ses yeux. "Je suis de celles qui pensent que ce n'est pas parce qu'on n'est dans un milieu macho qu'on doit s'habiller ou se comporter comme les hommes pour exister. Pour moi, on doit pouvoir porter nos "ndokettes", nos chaussures à talons, nos minis jupes, etc et faire du rap", défend-t-elle. "Cela ne nous empêche pas d'avoir un meilleur flow que les hommes", convainc-t-elle. D'ailleurs, OMG se sent tellement interpellée par les difficultés que vivent les femmes dans le milieu hip-hop qu'elle leur a consacré un hippie de 7 titres. Elle y relate tous les crocs jambes et tentations dont elles sont victimes. ■

B. BOB

"Avec La Poste, recevez facilement vos marchandises partout au Sénégal"



La Poste, toujours et partout...

GROUPE LA POSTE
 Direction du Marketing et de la Communication
 +221 33 839 34 34 / +221 33 839 34 36
 serviceclient@laposte.sn
 www.laposte.sn

Qualité : 77 735 16 71

VICTIMES DE MENACES DES COMMAUNAUTÉS ET GROUPES RELIGIEUX

Les droits-de-l'hommes demandent la protection de l'Etat

La Coalition sénégalaise des défenseurs des droits humains (COSEDDH) veut que l'Etat protège ses membres afin qu'ils puissent mener à bien leur mission. A l'instar de la Côte d'Ivoire, elle demande qu'une loi pour la protection des défenseurs des droits humains soit adoptée.



Seydi Gassama

AWA FAYE

Les droits-de-l'hommes cherchent protection. Un projet de loi est en gestation. "Nous sommes souvent l'objet de menaces. Dans ce genre de situation, nous ne pouvons que nous retourner vers l'Etat pour demander protection", a fait savoir, hier, le président de la Coalition sénégalaise des défenseurs des droits humains (COSEDDH). Ceci, lors de l'atelier de renforcement des capacités des

défenseurs des droits humains au Sénégal présidé par le Garde des sceaux ministre de la Justice, Ismaïla Madior Fall. Ainsi, Seydi Gassama a exhorté le gouvernement du Sénégal, à l'instar de beaucoup de gouvernements africains comme la Côte d'Ivoire, à aller vers l'adoption d'une loi de protection des défenseurs des droits humains. D'autant plus que, relève-t-il, "la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies de 1998 est claire. Elle définit les rôles et les responsabilités des défenseurs des droits humains et elle exhorte les Etats à prendre des mesures pour assurer leur protection et surtout leur permettre de travailler. Certains pays africains ont commencé à légiférer, à adopter des lois", a-t-il indiqué.

M. Gassama de lancer à l'endroit du ministre de la Justice : "Notre coalition s'engage à soumettre, avant la fin de l'année, à votre département, un avant-projet des textes de lois que vous serez chargé de porter au sein du gouvernement. Nous ne demandons pas l'impunité, nous sommes pour le respect des lois et les règlements du pays". Selon lui,

même s'ils n'observent pas d'actions de répression de la part du gouvernement, les menaces existent. Il en est, avance le président de la COSEDDH, de toutes les violations qui sont liées à la tradition, aux coutumes ; toutes les questions qu'on dit "sensibles" dans ce pays. Mais pour Seydi Gassama, les menaces les plus dangereuses contre les défenseurs, ce sont les communautés, les groupes religieux et sociaux qui se sentent menacés dans leur culture par le discours universaliste des droits humains qu'ils prônent. "Les campagnes d'injures, de dénigrement et des tentatives de discréditer les défenseurs des droits humains existent tous les jours", déplore-t-il.

"La situation des droits humains au Sénégal n'est pas mauvaise, mais..."

Loin de vouloir réduire à néant les efforts considérables faits par l'actuel régime, Seydi Gassama soutient qu'actuellement, la situation des droits humains au Sénégal "n'est pas mauvaise, mais il faut comprendre qu'elle n'est pas ce qu'elle devrait être dans un Etat

démocratique", dit-il. "Ici, on ne retrouve pas des défenseurs de droits humains en prison. Même si on le sait tous, il y a eu des moments difficiles", a-t-il noté. Le droit-de-l'homme a rappelé la période préélectorale de 2012 où les défenseurs ont été ciblés. "Un d'entre nous, Alioune Tine, avait fait l'objet d'agressions. Malgré les poursuites judiciaires, les plaintes sont restées impunies. Nous déplorons ces actions et nous continuerons à informer les Sénégalais de l'importance du travail des défenseurs dans une société démocratique", dit-il. Avant d'ajouter : "C'est un travail d'alerte, de plaider, mais surtout, tout Etat a besoin d'avoir une société civile qui, de temps en temps, alerte l'opinion publique qui est notre force. Il faut que les gouvernants puissent assumer leurs responsabilités qui sont de garantir les droits et les libertés des individus".

Donc, souligne M. Gassama, s'il y a des manquements, les gens sont là pour aider l'Etat à les corriger. "Nous ne devrions pas être vus comme des ennemis", argue-t-il. Non sans

déplore les interdictions fréquentes de manifestations sur le territoire national. Président de la section Amnesty International au Sénégal, Diène Diagne a également laissé entendre que les défenseurs des droits humains ont besoin d'une protection contre les menaces et les abus. "Le cadre juridique et institutionnel, dit-il, doit être renforcé au niveau national".

Le ministre Ismaïla Madior Fall ne s'est pas opposé à cette demande. "Si nous considérons, de façon consensuelle, que le contexte du Sénégal le requiert, pourquoi ne pas le travailler dans ce sens", s'interroge-t-il. A l'en croire, pour adopter une loi, il faut toujours évaluer le contexte.

Hier, une quarantaine de représentants d'organisations de la société civile venant des 14 régions du Sénégal ont pris part à cet atelier de deux jours. Parmi eux, des militants qui défendent les droits environnementaux et les droits de propriété des communautés dans les zones minières et des zones affectées par l'agro-business (Kédougou, Niafrang, Diokoul, Dodel, etc.). ■

VIOL COLLECTIF, MEURTRE AVEC ACTE DE BARBARIE ET DE TORTURE

Ndèye Sokhna Lô violée par trois personnes avant d'être tuée

Après 5 ans passés derrière les barreaux, Mamadou Ndiaye, Ndiaga Ndiaye et Hamidou Ly ne sont pas prêts de quitter la prison. Ils ont été jugés par la chambre criminelle pour viol collectif, meurtre avec acte de barbarie et de torture sur une femme de 27 ans. Ils connaîtront leur sort dans un mois.

C'est un "meurtre ignoble", a d'emblée jugé le représentant du ministère public. L'histoire de la mort tragique de Ndèye Sokhna Lô a ému, avant-hier, tous les occupants la salle n°4 du tribunal de Dakar. Mamadou Ndiaye dit "Modou moto", Ndiaga Ndiaye et Hamidou Ly sont attirés à la barre pour répondre des accusations de meurtre avec acte de torture et de barbarie, de viol collectif, de vol en réunion, de détention illégale d'arme et de chanvre indien. Ce sont des faits qui remontent au 20 décembre 2011 à Keur Massar. Ndèye Sokhna Lô, mariée et mère de 4 enfants, était sortie vers 21 h pour aller récupérer des habits chez son tailleur. Mais sa famille ne la reverra jamais vivante. Elle a croisé sur sa route ces trois malfrats qui l'ont entraînée à l'intérieur d'une maison en construction. Elle a été violentée et violée à tour de rôle puis dépouillée de ses habits, de son téléphone et de ses bijoux. D'après le PV de la police, ses violeurs ont ensuite trempé sa tête dans une fosse septique avant de la poignarder à mort.

La famille était loin de se douter qu'un événement tragique frappait un de ses membres. Après la prière du matin, alertée par les pleurs de l'un des enfants de la victime, sa coépouse a averti leur mari. Ils se sont aussitôt mis à sa recherche, mais jusqu'au petit matin du 22 décembre, ils n'ont rien trouvé. Ce n'est que le lendemain, qu'ils ont été avertis de la découverte macabre du corps de Ndèye Sokhna Lô, dans un bâtiment, non loin de sa demeure.

Pour accomplir sa sale besogne, Mamadou Ndiaye était accompagné de son cousin Ibrahima Ndiaye, à qui il avait demandé d'attendre sur son scooter. Des consignes que ce dernier n'a pas respectées, car il l'a suivi à son insu et s'est caché pour voir toute la scène. La chance des limiers viendra du téléphone Samsung de la victime que Modou moto a offert à son jeune cousin Ibrahima. Ce dernier en a fait usage en appelant sa mère. Ce qui l'a perdu. Après

investigations et la coopération des opérateurs téléphoniques, les enquêteurs l'ont alpagué et ont réussi à établir les liens entre les différents prévenus.

Toutefois, à la barre, Modou moto et ses coaccusés ont nié tout ce qui leur est reproché, affirmant ne même pas connaître la victime. Une fois chez Mamadou Ndiaye, les policiers ont trouvé du chanvre indien et des machettes lui appartenant. Quant à Ibrahima Ndiaye, c'est grâce à ses déclarations que la police s'est rendue sur les lieux et avait réussi à coffrer toute la bande. Mais à la barre, il s'est rétracté. "J'ai acheté le téléphone à Dakar-Plateau et je ne me rappelle de rien d'autre", a déclaré le jeune homme qui se réfugie derrière son état de santé défectueux. "Je suis malade et j'ai les documents qui le prouvent", conclut-il. Les déclarations des témoins n'auront pas apporté grand-chose dans cette affaire, car aucun d'eux n'a pu assister au meurtre. Néanmoins, le substitut du procureur n'y va pas par quatre chemins. "C'est avec amertume et détresse que je fais mon réquisitoire", a-t-il lancé à l'entame de son propos. Il juge ces actes "crapuleux" et demande des peines sévères à l'encontre des 3 prévenus : 20 ans d'emprisonnement ferme pour le viol collectif et le meurtre, travaux forcés à perpétuité pour association de malfaiteurs et vol en réunion. Pour Ibrahima Ndiaye, 5 ans ferme pour non-assistance à un citoyen en danger.

Ce que la défense ne veut pas entendre, et les robes noires ont ardemment défendu leurs clients qui, selon eux, ne sont arrêtés que "sur de simples déclarations fortuites". Raison pour laquelle ils ont du mal à digérer les peines requises par le procureur et demandent la libération de ces derniers qui ont passé ces 5 dernières années derrière les barreaux. Cependant, ils vont devoir encore patienter, car l'affaire est mise en délibérée et va être vidée le 7 novembre 2017. ■

CHEIKH DIOP (STAGIAIRE)

MESURE DU RESPECT DES DROITS HUMAINS

Pr Ismaïla Madior Fall et la "note positive" du Sénégal

Présidant l'atelier de formation des défenseurs des droits humains hier, le ministre de la Justice Ismaïla Madior Fall a déclaré que l'Etat du Sénégal est en train de faire des "efforts considérables" pour la protection des droits du citoyen.

A. FAYE

Prenant part à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités des défenseurs des droits humains au Sénégal, le ministre de la Justice a indiqué qu'aujourd'hui il y a des initiatives "très intéressantes" prises par le Sénégal pour promouvoir et renforcer les droits humains. Ismaïla Madior Fall a renseigné que la promotion des droits humains est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Ce qui fait que l'Etat a la volonté de protéger et renforcer les droits humains. "Le Sénégal, notamment dans sa Constitution, a adhéré à la plupart des instruments universels de protection des droits humains. Et dans notre législation, il y a bien des dispositions au niveau législatif et réglementaire qui protègent ces droits humains."

Ainsi, concernant "les restrictions des droits et des libertés des citoyens", le ministre se veut clair : "Aujourd'hui, il n'y a quasiment

aucun rapport qui épingle le Sénégal en matière de droits humains. Avant 2012, le Sénégal était débiteur du rapport qui devait être produit par rapport aux instruments des Nations unies ; et quand l'Etat souscrit à ses engagements, il a l'obligation de produire annuellement des rapports." Donc, "depuis 2013, le pays respecte ses engagements. Nous avons maintenant des instruments de mesure du respect des droits humains et ils attribuent au Sénégal une note positive".

Pr Ismaïla Madior Fall souligne aussi que le Sénégal a, depuis l'avènement du Président Macky Sall, revu sa carte judiciaire et mis en place une nouvelle organisation. "Il y a une nouvelle carte judiciaire qui est organisée de sorte à rationaliser la distribution du service public de la justice. Mais aussi de rapprocher la justice du justiciable. On a des tribunaux de grande instance et des tribunaux d'instance et une pluralité de tribunaux du travail. Puis, on a rapproché les cours d'appels",



énumère-t-il. Avant de poursuivre : "Nous avons, depuis la réforme sur la Cour suprême, ce qu'on appelle les référés libertés qui permettent désormais, lorsqu'une question de liberté fondamentale est évoquée, que le premier président de la Cour suprême prenne toutes ces mesures pour sauvegarder cette liberté fondamentale." ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1882 (FORCE 4)

DÉVELOPPEMENT	CONTESTE	PROBLÈME	AVANTAGES	STIMULES	ENSEMBLES
HUIER	FAIT TOMBER	APPOSE SON NOM AU BAS DE LA PAGE	HAUTE ÉCOLE	CPUS	DE SAUX AÉSORTIS
OSTENTÉ			SE BAPÂBE		
PAR			POISSON DE MER		
		PETITS GALLUX			
		ORSEU COUREUR			
IL MOYE TRÈS VITE			HÉ		
LE MEILLEUR			BROTÉ		
	LIT OU TABLE			REMOUE-SÈES	
	PONGEURS				
STRANGE BANGANT AU TERNIS		PASSAGE AÏRE DE RIVÈRE		IL SUTCO	
ENTERRE		MAIN D'ENFANT		TRANSPORT À PARIS	
			BUECHÉ		
			APPARUT (S)		
DEVANT CONTRE		REMPORCES			ROULÉS
SUPERFICIEL		VEU OU MONTROUÏRE			
			PAS À MATURITE		
			CHAT À POIL LONG		
AGALÉRIE	CIGARETTES			TERME DE CHOIX	
	TEL UN BEC RECOURBÉ			BÉCANTE DE SA ROUTE	
			À PAYER		
			PASSAGE EN MONTAGNE		
TRICINE L'HISTOIRE DROUE		FORMER UNE LIGNE			VERROULE
BONNES APPARIES		BREVUAGE LÉGER			
			ENBELL		
			SALLE À JEUX		
SOLUTION		DÉPARTEMENT AUVERGNAT			
TOUTE PERSONNE		AVEC LES COUTURES			
				LARVE D'INSECTE	
EMPLOYAS			OPINION À SOUTENIR		

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : c'est auprès de plus jeunes que vous serez le mieux. Ils vous apporteront la spontanéité et l'insouciance dont vous avez besoin.**Travail-Argent** : vous serez forcé de remettre en question vos méthodes de travail. Vous serez face à un choix cornélien. **Santé** : votre résistance sera excellente.

Taureau
Amour : Chaque jour ou presque, le tonnerre gronde dans votre foyer. Et cela ne peut plus durer. Vous ferez des mises au point avec votre partenaire qui amélioreront votre entente, si vous lui accordez le droit de s'exprimer. **Travail-Argent** : vous entrevoyez de nouvelles possibilités pour votre carrière. Les projets naissants vous mettent de bonne humeur ! **Santé** : Prenez soin de vos dents pour éviter des complications très douloureuses.

Gémeaux
Amour : vous vous montrerez d'une grande générosité en restant à l'écoute de ceux qui se confieront à vous. **Travail-Argent** : vous ferez preuve d'une compétence et d'une efficacité à toute épreuve. Vous suivrez votre voie sans vous laisser perturber. **Santé** : faites du sport aussi régulièrement que possible.

Cancer
Amour : vous attachez une importance capitale à votre vie de couple et vous aurez l'occasion d'apprendre les vertus de la diplomatie. Votre partenaire s'y entendra pour vous mettre les nerfs à vif ! **Travail-Argent** : côté travail, dans l'ensemble, vous n'aurez pas à fournir d'efforts titanesques pour obtenir de bons résultats. En revanche, ne vous laissez pas influencer dans le domaine matériel. **Santé** : vous serez en bonne forme, avec toutefois une fragilité hépatique. Ne laissez pas le stress s'installer.

Lion
Amour : une soirée entre amis vous ferait le plus grand bien. Alors organisez-la ! Le climat astral vous poussera à une certaine fermeté dans vos relations de couple. Vous n'hésitez pas à vous montrer intransigeant. Célibataire, vous aurez envie de faire progresser votre relation et vous risquez de brûler les étapes. **Travail-Argent** : la situation est assez délicate, mais vous vous sentez sûr de vous et elle ne vous inquiète pas outre mesure. Vous ferez preuve d'un optimisme à toute épreuve. Votre attitude conquérante vous attirera la bonne fortune dans votre métier. **Santé** : votre tonus sera en légère baisse.

Vierge
Amour : si vous cherchez à tester l'amour de l'autre en le rendant jaloux ou en boudant, il ne va certainement pas apprécier. **Travail-Argent** : vous vous efforcerez d'améliorer votre situation en obtenant une promotion. Ne perdez jamais de vue vos objectifs. **Santé** : le stress est en augmentation.

Balance
Amour : vous vous laissez guider par votre sensualité sans même en avoir conscience. En couple, vous connaîtrez des moments de complicité avec votre partenaire. Célibataire, votre réputation risque d'en prendre un coup. **Travail-Argent** : tout ce qui concerne les transactions financières est hautement favorisé. Mettez vos comptes à jour. Dans le cadre de votre travail, vous tirerez de grandes satisfactions d'un projet qui vous tient à cœur. **Santé** : notable baisse du stress..

Scorpion
Amour : sachez profiter de circonstances favorables pour vous rendre disponible et approfondir les relations existantes. Montrez votre implication dans vos relations. **Travail-Argent** : vous pourrez compter sur l'appui de personnes influentes. Profitez-en pour effectuer vos démarches importantes. Vous recevrez le soutien que vous attendiez. **Santé** : le stress est en augmentation.

Sagittaire
Amour : Vous veillerez à améliorer vos relations avec votre partenaire pour tenter de maintenir un climat agréable. Célibataire, vous serez à l'affût des opportunités. **Travail-Argent** : Côté travail, vous devriez recevoir une bonne nouvelle. Votre travail sera apprécié et reconnu par vos pairs. **Santé** : évitez les efforts prolongés. Pensez à vous ménager.

Capricorne
Amour : la vie amicale sera de près ou de loin, liée à vos amours. Vous vous poserez des questions existentielles. N'hésitez pas à demander conseil à une personne de confiance. **Travail-Argent** : vous êtes en désaccord avec vos supérieurs. Prouvez-leur que ce n'est pas dans leur intérêt ! Il faudra sans doute user d'arguments forts pour démontrer le bien-fondé de vos idées. **Santé** : tonus en dents de scie.

Verseau
Amour : vos rêves pourront devenir réalité. Donnez-vous en les moyens. Laissez votre spontanéité s'exprimer. Vous serez gagnant à être plus franc avec vous-même. **Travail-Argent** : votre sensibilité aux injustices vous fait sortir de votre réserve. Toutefois, restez objectif dans vos jugements. Dans un conflit, il y a rarement qu'une seule part de responsabilité. **Santé** : si vous faites du sport, chauffez-vous correctement.

Poissons
Amour : vos paradoxes vous amèneront à vous poser les bonnes questions. **Travail-Argent** : c'est le moment idéal pour renouer une collaboration. **Santé** : vous avez besoin de repos.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1881

B	Z	O	Z	I					
B	A	L	O	U	R	D	E	T	V
L	I	O	N	E	N	V	I	A	
P	U	E	S	A	C	A	N	S	
S	U	R	S	O	N	N	E	T	
E	T	E	S	T	U	A	I	R	E
R	E	V	O	I	R	T	A	S	
P	A	P	O	U	A	M	E	N	
D	A	L	L	A	G	E	T	A	
D	E	N	T	D	E	D	I	E	E
	D	E	V	O	R	E	R		
M	A	R	R	E	C	E	D	E	
N	E	T	A	M	I	S	E		
E	N	R	U	B	A	N	M	I	
E	G	O	L	I	S	S	E	R	
E	X	A	U	C	E	R	U	N	I
E	G	E	E	T	A	T	S		

MOTS MELÉS • N° 1148

Jeu de pions américain sur un plateau

PHALANX

SUDOKU N° 1548

		2	3				4	
		4		7	6	8	3	
	6							
				6		1	8	3
					7			
8	1			5			9	2
								9
					5		7	
9	5				8		2	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:00
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:06
	• Guéwé : 20:06

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1149

Du fourrage ; un trèfle de couleur rose vif

F	S	E	L	A	T	E	U	A
E	E	I	D	N	A	R	G	A
M	R	B	O	B	T	A	I	L
A	E	Y	C	L	E	R	B	O
R	U	E	T	E	L	E	M	M
C	S	U	L	A	T	I	A	E
H	E	R	R	I	S	S	L	C
E	U	B	R	S	E	N	N	A
O	O	E	I	P	I	A	T	N
C	M	L	A	L	V	E	O	
E	E	L	A	R	N	U	M	F
B	E	R	E	I	Q	E	A	C
O	P	T	M	I	U	M	O	R
U	O	R	N	L	E	C	E	V
B	R	O	E	U	O	Z	R	I
O	C	E	X	T	A	S	E	S
U	I	N	T	L	O	V	N	E
D	N	E	B	O	B	E	I	E
D	E	S	O	L	E	C	F	D
H	O	R	G	U	E	H	F	E
A	L	I	E	U	C	C	A	C

À PROPOS DU DIALOGUE NATIONAL

“Et si on essayait autre chose 1”

(titre emprunté à Jean-François Kahn)

Les pays asiatiques qui ont connu un développement fulgurant, l'ont été sans la démocratie et sous la férule, pour la plupart, des dictateurs.

Il n'est pas question pour le Sénégal de renoncer à la démocratie pour son émergence.

Cette démocratie, il convient néanmoins de la repenser en fonction de notre histoire et de notre culture pour l'approfondir comme l'ont fait en leur temps Soundiata avec la charte du mandé et la révolution torodo de Cheikh Souleymane Baal avec ses principes de bonne gouvernance.

Ces deux exemples reposaient sur la concertation, la palabre pour trouver la meilleure solution quand un problème venait à se poser.

Et si on essayait autre chose, autre que l'injure, les petites phrases et surtout cette bipartition rigide de “celui qui n'est pas avec moi et contre moi”.

Depuis les indépendances nous n'avons connu que cela : Senghor dont on reconnaît aujourd'hui que c'est le fondateur de l'Etat du Sénégal, Abdou Diouf dont on dit qu'il a su résister à la bourrasque des ajustements structurels qui nous ont fait tant de mal, Abdoulaye Wade qui a connu une opposition violente et dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître les mérites, ne fut-ce que sur le plan des infrastructures. “Laye Taali”, Macky Sall, aujourd'hui furent tous critiqués, non pas une critique positive et constructive, mais véhémence et négative.

Latif Coulibaly, dont l'opposition d'alors au président Wade ne faisait l'ombre d'aucun doute, lui a pourtant décerné un grand bravo pour le contournement de Rufisque, ajoutant qu'il s'il n'avait fait que cela, il aurait quand même mérité de la Nation.

De même, on ne peut pas dire, sans risque de se décrédibiliser, que le Président Macky Sall n'a rien fait ou ne fait rien : la Cmu, les bourses familiales, les baisses des denrées de première nécessité et des loyers, entre autres, sont parlants. C'est donc inexact et profondément injuste de se comporter ainsi comme l'Opposition le fait souvent. Il serait peut être bon et même nécessaire de reconnaître les bonnes choses faites –qui sont nombreuses- quitte à dire qu'on aurait pu mieux faire sur la base d'une argumentation sérieuse. D'autant plus qu'il dit de lui-même qu'il n'est ni Dieu, ni demi-Dieu, Jupiter encore moins. Tous ses efforts sont tendus vers l'émergence de notre pays qui a connu une apnée durable qui fâche mon grand oncle, le professeur Amadou Ly.

Le président de la République – élu à plus de 65% des voix et dont on peut d'aucune manière remettre en cause la légitimité – a obtenu des résultats probants que l'on ne peut nier sans mauvaise foi. Est-ce perfectible, certainement oui, seule la mort



Président Macky Sall, Mamadou Diop Decroix et Omar Sarr (de g. à d.)

est imperfectible, car elle clôtüre définitivement un destin. Le président de la République est responsable, la Querelle de son peuple est sa seule Querelle, responsabilité qu'il assume avec sérieux (ko kelifado). C'est de sa responsabilité d'appeler au dialogue national – sans prépotence – en tant que président de tous les Sénégalais.

Je peux témoigner que son appel au dialogue avec les politiques et les forces vives de la Nation est absolument sincère. Appel qu'il n'a cessé de réitérer. Le Président de la République est courtois et a la parole rare ; il me semble que ce sont là des vertus politiques. Dire qu'il cherche la dévolution monarchique du pouvoir qu'il a vivement dénoncé lui et ses alliés est vue de l'esprit. Et son frère ? Son beau-frère ? **Est-ce une malédiction rédhibitoire d'être le frère de quelqu'un ?** Senghor a eu son neveu dans son gouvernement, Diouf son propre frère, Abdoulaye Wade son propre fils et il n'y aurait rien à dire pour ce dernier s'il ne s'était pas mis en tête de se faire succéder par son fils et de chercher un troisième mandat !

Et si on essayait autre chose, car si on continuait de faire ainsi la politique, chaque dirigeant qui viendrait dans le futur serait en butte avec les mêmes problèmes et le cycle infernal va continuer sans que le pays n'en tire bénéfice. Ngalandou Diouf contre Blaise Diagne, Lamine Gueye contre Ngalandou, Senghor contre Lamine Gueye, Wade contre Diouf. A part montrer la vitalité démocratique de notre pays –ce qui n'est pas rien – en quoi cela a-t-il servi le progrès économique et social de notre pays ? **Pour cela, et nous le pouvons, il faut changer notre rapport à la Démocratie. En ayant constamment en tête l'intérêt général et le bien commun, malgré les divergences.**

L'honorable député Modou Diagne Fada parle de manière admirative de l'habileté politique du Président de la République. Bien sûr qu'il est habile, sinon il n'aurait pas pris le pouvoir deux ans après avoir créé son parti ! Il n'en tire cependant aucune gloire : il mesure avec gravité ses responsabilités.

Mais qu'est-ce que la Démocratie ? Le gouvernement du peuple par le

peuple et pour le peuple. Comment fonctionne-telle ? Par le biais du débat contradictoire respectueux des uns et des autres, sans injures ni propos crypto-personnels.

Qu'elle est la finalité de la Démocratie ? C'est sans contestation possible le Consensus. Le débat contradictoire n'est donc qu'un moyen, pas une finalité en soi.

Il ne faut donc pas confondre le but et les moyens !

C'est pourquoi Je souhaite que tout le monde réponde à l'invitation au dialogue national auquel le Chef de l'Etat ne cesse de convier le Pays, sans conditionnalité superfétatoire puisque assis à la même table aucun sujet ne sera intouchable; on pourrait ainsi faire le bilan des élections entre autres, pour voir comment les améliorer et discuter sur toute autre question d'intérêt général. Aucune question n'est taboue. L'important c'est que ce dialogue se fasse dans la courtoisie : entre hommes de bonne volonté. Si chaque génération doit trouver sa mission la remplir ou la trahir, comme le disait Fanon, la leur était la lutte contre la colonisation et pour les indépendances, la nôtre c'est la lutte pour le développement et l'Émergence en même temps que l'approfondissement de la démocratie, débarrassée de ses scories occidentales et mieux encrée dans notre culture.

Même les guerres finissent autour d'une table !

Je suis sûr que nous arriverons à un Consensus positif concernant par exemple les élections, l'éducation, la santé, l'agriculture, etc. Où à un consensus négatif : le constat qu'on ne s'entend sur rien ou la combinaison des deux. Le consensus négatif serait une catastrophe. Il ne s'agit pas non plus d'unanimité qui n'est pas souhaitable et qui est contraire au principe démocratique.

Chacun a son Champion qu'il défend ; libre à lui de changer de patron si tel est son désir. Tous ceux qui changent de parti ne sont pas des “transhumants” avides de brouter les prairies marron. Car on peut changer de parti si on considère que son parti d'origine a changé de ligne.

Il nous faut respecter notre classe politique ; cela est facile de la tourner en dérision. Ce serait bien aussi

si cette classe politique renforçait sa respectabilité, si elle pratiquait l'humour et l'autodérision dans l'humilité. Ce qui serait à son honneur ! Par parenthèse le débat sur l'usage des fonds politiques ne me paraît pas pertinent : à partir du moment où tout est légal, il faut changer la loi ! Sinon on pourrait penser que ces politiciens ne sont intéressés que par l'argent et non par les problèmes du pays.

Nous pouvons essayer de nous parler de nouveau, parler de l'avenir de ce Pays que nous avons en partage. Sans préjugés préalables, ni rhétorique hasardeuse. Je suis sûr qu'il y a au sein de la classe politique, des ongs, des forces vives de la Nation des femmes et des hommes de bonne volonté.

C'est pourquoi je réitère mon vœu que la classe politique, intellectuelle, religieuse, les ONGs, dont la parole devrait davantage se distinguer de la parole politique, puisque c'est la parole des civils par opposition au monde politique et militaire – répondent favorablement à l'appel au dialogue national pour notre pays qui traverse une zone de turbulence politique et qu'ensemble nous arrivons à l'apaisement. Sans surenchère, ni démagogie, ni populisme et sans prêter aux uns et aux autres des arrières pensées, puisque nul ne peut raconter le rêve d'autrui, selon un adage wolof. Rien n'est possible sans paix. Construisons la donc. Avec le maximum de bonne volonté. Il s'agit “<de ne point étirer la caravane, car les hommes qui se rencontrent de moins en moins se parlent de moins en moins” nous avertit Fanon.

Apaisement ai-je dit, c'est-à-dire, à défaut de concorde nationale, -concorde qui n'exclut pas la controverse démocratique, - au moins l'absence de “guerre”, “guerre” qui nous est si préjudiciable. D'autant que des hommes et des femmes de valeur se trouvent dans les deux camps.

L'opposition et le Pouvoir sont mus, il me semble, par un même sens de l'intérêt général, du bien commun même si l'une veut conquérir le Pouvoir et l'autre le garder - c'est de bonne guerre- et c'est légitime. Ce sont les voies pour y parvenir qui divergent et dans ces divergences, j'en suis persuadé, il y en a qui peuvent être réduites. Entre personnes de bonne volonté. **La politique n'est pas un champ de “polemicité” mais d'adversité. Elle ne devrait pas être non plus celui de démagogie et du populisme.**

Entre le Florentin et le bordelais – Machiavel et Montesquieu- je préfère nettement ce dernier même si on peut s'inspirer du premier qui est davantage un technicien de la politique. Attention, cependant : si la ruse fait partie de la politique, l'intelligence politique me paraît plus importante. Quand le lièvre s'est cru plus malin que tout le monde, il est parti dans la brousse, dit un adage peulh.

Il est donc bien possible d'essayer autre chose et de réussir pour le plus grand bien de notre pays qui plie sans jamais rompre. Notre pays a besoin que tous ses enfants se donnent la main : l'Etat en travaillant d'arrache-pied, l'opposition en étant constructive et tout le monde au travail, chacun à la place qui est la

sienne.

Et si on essayait autre chose qui approfondisse notre démocratie, en abandonnant les positions faciles, les postures et la véhémence inutile, au profit d'une musculature argumentaire sérieuse et réfléchie, qui n'exclut pas la controverse démocratique, au contraire, mais sans être obnubilé par les prochaines échéances électorales propices à toutes les surenchères.

Sommes-nous capables d'apporter quelque chose à la démocratie formelle comme l'ont fait les Grecs, les Romains, les Français et les Anglais ? Au lieu de la faire fonctionner sans inventaire, alors que rien ne l'interdit. Très certainement ! Notre démocratie, très vieille, est respectée dans le monde.

Sommes-nous capables de donner la parole au Politique, en récusant la politique politicienne de l'invective, les propos controuvés et spécieux ? Oui nous en sommes capables.

Et si on essayait autre chose qui secouât résolument le cocotier sans le déraciner, avec une parole, non pas timorée, mais sage.

Essayer autre chose, c'est montrer qu'on peut se parler, dialoguer, échanger, dans le respect des uns et des autres, comme le souhaite notre peuple et comme le proposent nos guides religieux et comme nous le trouvons dans notre histoire qu'il faut sans doute mieux interroger en la connaissant.

Il s'agit d'inventer un modèle sénégalais de la démocratie Je le répète, le Sénégal est une vieille démocratie multiséculaire qu'aucun pays dans le monde ne conteste. Nous nous rencontrons tous lors des levées du corps sans que personne ne renonce à son identité et cela est admirable, alors pourquoi ne pas dialoguer.

Je vois beaucoup d'intérêt à ce dialogue national, ses inconvénients m'échappent. Et nous montrerions l'exemple aux autres par le renforcement de notre modèle démocratique, c'est cela que j'appelle “**essayer autre chose**”. Repousser le dialogue National par des arguties politiques c'est le refuser. Il y a loin des convictions à la vérité, surtout que la vérité politique n'est pas ce que nous avons, mais ce que nous cherchons ! Quant à la presse, elle dans rôle de vigie : ce serait inconvenant de lui contester ce droit qui participe de notre vitalité démocratique, elle peut néanmoins participer à mettre tout le monde autour de la table.

Je ne suis ni conseiller, ni courtisan, ni faucon ni colombe, mais un conseiller qui, par ses propos, aide à la prise de décision, sans prétention.

Que ceux qui sont d'accord avec la philosophie générale de mon propos l'approfondissent, ceux qui ne pas d'accord pas ou opposés à ce que je propose répondent sur le terrain de l'intelligence et de l'argumentation, ce qui ne peut nuire d'aucune manière au débat démocratique. Bien au contraire. Cela nous ferait avancer pour le bénéfice exclusif de notre peuple. L'essentiel est de discuter sans polémique qui stérile parce que “guerrière”. C'est ce à quoi j'invite les uns et les autres. ■

PR. HAMIDOU DIA
CONSEILLER SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

RUSSIE 2018 - ZONE AMÉRIQUE DU SUD

Argentine-Pérou, une histoire de tension et de qualification

L'Argentine et le Pérou s'affronteront pour la quatrième fois dans un match sous haute tension. L'équipe qui s'imposera fera un grand pas vers la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™.

La toute première confrontation, qui s'est déroulée dans le stade de Boca Juniors en 1969, a sonné l'avènement de la meilleure génération péruvienne de l'histoire et a conduit l'Argentine à son seul échec en compétition préliminaire sud-américaine. Les autres matches se sont disputés dans le stade de River Plate, avec la présence de deux stars mondiales qui jouaient leur place dans l'épreuve mondiale : Diego Maradona pour Mexique 1986 et Lionel Messi - avec Maradona comme sélectionneur - pour Afrique du Sud 2010.

Le 5 octobre, la Pulga jouera pour la première fois de sa carrière un match officiel dans l'enceinte de La Bombonera. Le Pérou viendra-t-il gâcher la fête aux Argentins comme il y a 38 ans ? Ou connaîtra-t-il une nouvelle désillusion après celles de 1985 et 2009 ?



Déjà vu

“Sur certains points, ce match est comparable aux précédents. Nous devons à tout prix gagner pour avoir notre destin en main. C'est une obligation absolue”, confie Jorge Burruchaga à FIFA.com. Le manager de l'Argentine, champion

du monde en 1986 et vice-champion en 1990, a également fait partie de l'histoire albiceleste face aux Péruviens : il était titulaire lors du nul de 1985. “Cette confrontation a été terriblement angoissante, alors que les finales que j'ai disputées au Mexique et en Italie m'ont

apporté beaucoup de bonheur car je savais que j'étais sur le point de participer à quelque chose de très grand.”

Oswaldo Cachito Ramírez, héros de la qualification péruvienne grâce à son doublé, estime que l'Argentine “craint” de ne pas aller à Russie 2018. Contrairement à l'exploit inca de 1969, rien ne sera décidé à l'issue de ce match. L'Argentine occupe actuellement la place de barragiste et ne serait pas éliminée en cas de défaite, mais sa situation serait très compliquée. Mais l'ex-international péruvien a une totale confiance dans la Blanquiroja. “Ce Pérou est encore meilleur que celui de 1969 car il est plus compact, avec de jeunes talents.”

Les Incas, qui restent sur trois victoires consécutives, occupent la dernière place directement qualificative et pourraient s'inviter à la fête du ballon rond pour la première fois depuis 1982.

Sergio Goycochea, vice-champion du monde avec l'Argentine en 1990, décrit dans le journal La Nación la passe difficile dans laquelle se trouvent Messi et ses coéquipiers : “Il y a une plaie émotionnelle restée à vif. Trois finales de Coupe du Monde, même perdues, seraient considérées comme une immense performance ailleurs. Mais ici, on le perçoit plutôt

comme un échec. Et les joueurs en souffrent”.

En dépit de sa propre expérience et des remarques de son ex-coéquipier, Burruchaga se veut optimiste : “Ils sont motivés. Au vu du travail fourni, je suis confiant. L'Argentine va jouer cette Coupe du Monde”.

Le dernier clin d'œil du destin

Comme si ce duel manquait de piquant, l'Argentin Ricardo Gareca sera sur le banc des visiteurs. Le sélectionneur du Pérou était devenu le grand protagoniste de l'affiche disputée en 1985, en inscrivant le but de l'égalisation à sept minutes du coup de sifflet final. Il a ainsi offert la qualification à l'Albiceleste et envoyé le Pérou dans une phase de barrages dont il n'est jamais sorti.

Malgré ce but salvateur, Gareca ne figurait pas dans les plans de Carlos Bilardo pour Mexique 1986. Russie 2018 pourrait donc être son premier rendez-vous mondial, au détriment de son propre pays. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 2 octobre dernier, il a été droit au but : “Éliminer l'Argentine est quelque chose de sentimental. C'est un sujet personnel, très intime. Je reste professionnel et tout ce qui se passera relèvera du jeu et non des sentiments”. ■

FIFA.COM

REVUE TOUT TERRAIN

REAL

Bale absent un mois !

Le Real Madrid collectionne les absents... Alors que Zinedine Zidane a dû composer sans Marcelo, Karim Benzema, Daniel Carvajal ou encore Theo Hernandez ces dernières semaines, Gareth Bale (28 ans, 5 matchs et 2 buts en Liga cette saison) s'ajoute à la longue liste des blessés. Touché lors d'un entraînement avec sa sélection du Pays de Galles, l'ailier souffre d'une lésion musculaire. Selon Marca, le Gallois sera écarté des terrains pendant un mois. Une absence de plus pour l'ancien Spur.

BAYERN

Robben : “de la merde”



Accusé d'avoir vivement critiqué Carlo Ancelotti en interne, Arjen Robben (33 ans, 6 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) assure qu'il n'en est rien. Le milieu offensif du Bayern Munich semble même remonté qu'on lui prête de telles déclarations. “Tout à coup, certaines choses apparaissent dans les médias et je voudrais prendre mes distances avec ça. Ces prétendues citations sont de la merde, lâche le Néerlandais dans des propos rapportés par Goal. Je déteste quand des choses comme ça arrivent. Je suis la dernière personne qui voudrait s'en prendre à quelqu'un, à un autre joueur ou à qui que ce soit. Vous devez être un homme quand quelqu'un part et ne pas lui tirer dans le dos.” L'ex-entraîneur du Bayern Munich semble tout de même avoir eu quelques retours des cri-

tiques émises à son encontre par une partie de son vestiaire.

ANDERLECHT

Le nouvel entraîneur nommé

Alors que les techniciens français Claude Puel et Christophe Galtier s'étaient portés candidats, Anderlecht a décidé de miser sur Hein Vanhaezebrouck pour reprendre les rênes de l'équipe. L'ex-entraîneur de La Gantoise, qui avait démissionné la semaine dernière devant l'intérêt que lui portaient les Mauves, succède donc à René Weiler, remercié à la mi-septembre.

DIVERS

Guy Lacombe prend sa retraite

A la Direction technique nationale depuis 2013, Guy Lacombe a décidé, à 62 ans, de quitter ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite, rapporte France Football. L'ex-entraîneur du Paris Saint-Germain et de l'AS Monaco notamment était chargé de la formation des futurs entraîneurs (BEPF). La Fédération française de football a confirmé ce départ.

MAN. U

Ibra doit faire preuve de patience

Remis de sa grave blessure au genou, Zlatan Ibrahimovic (36 ans) n'a toutefois toujours pas repris la compétition avec Manchester United. Mais pour le médecin qui l'a opéré, l'attaquant suédois doit se montrer patient afin d'éviter tout risque de rechute. “Il est très fort mais le football est toujours un sport de contact. En tant que docteur, bien sûr que j'ai envie de le voir revenir le plus doucement possible, mais seulement quand il sera complètement en forme. Il y a beaucoup de cas de joueurs qui sont revenus prématurément avec des mauvaises conséquences”, a rappelé le docteur Freddie Fu Ho-keung dans la presse chinoise. Pour le

moment, on ne sait pas quand l'ancien Parisien reviendra.

BAYERN

Carlo Ancelotti préfère se taire

Lâché par 5 cadres du vestiaire, l'entraîneur Carlo Ancelotti a été viré par le Bayern Munich la semaine dernière. Présent en Israël pour un événement caritatif, le technicien italien a joué la carte de l'apaisement. “Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, il vaut mieux se taire et réfléchir”, a lancé l'ancien coach du Paris Saint-Germain d'après des propos rapportés par la presse italienne. Souhaitant se reposer pendant dix mois avant de trouver un nouveau banc, le Transalpin va avoir le temps de réfléchir.

INTER

Une ouverture pour Özil ?

Quel avenir pour Mesut Özil (28 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) ? En fin de contrat en juin, le milieu offensif est loin d'avoir trouvé un accord avec Arsenal pour prolonger. Surtout que l'Allemand, actuellement blessé, figure dans les petits papiers de l'Inter Milan. Tout en confirmant son intérêt pour le Gunner, le président du club lombard, Erick Thohir, a affirmé lundi, “je ne pense pas que les joueurs comme lui partent en janvier”. Et pourtant, ce mardi, le Daily Mirror soutient que le club londonien aurait revu sa position au sujet de l'ancien Merengue. Les Anglais seraient désormais tentés par une vente en janvier en cas de belle offre qui permettrait d'éviter un départ gratuit en fin de saison. Les Nerazzurri disposent donc d'une carte à jouer dans ce dossier. Reste à savoir quelle somme réclamerait Arsenal.

SAINT ETIENNE

Vieira explique son refus

Considéré comme la priorité des dirigeants de l'AS Saint-Etienne pour succé-

der à Christophe Galtier l'été dernier, l'entraîneur Patrick Vieira a finalement décliné la proposition des Verts. Un refus sur lequel le champion du monde 1998 est revenu lundi sur les ondes de RMC. “Il y a eu des discussions. Ils étaient à la recherche d'un entraîneur. Ils ont rencontré plusieurs personnes. Le timing n'était pas bon. Je n'ai pas demandé à partir de New York City car je suis très bien où je suis, a mis en avant le Français. J'ai eu un très bon feeling avec les dirigeants de Saint-Etienne. Ce sont des gens que j'ai vraiment appréciés, contrairement à ce qu'on peut dire. Ils ont une idée claire de la direction vers laquelle ils veulent aller.” Vieira est sous contrat jusqu'en décembre 2018 avec la franchise américaine.

PSG

Entre Rabiot et Ibra, c'était chaud !



S'il n'est plus au Paris Saint-Germain aujourd'hui, Zlatan Ibrahimovic a toutefois laissé une trace indélébile de son passage dans la capitale française. Adrien Rabiot (22 ans, 8 matchs et 1 but en L1 cette saison) raconte ses accrochages avec la star suédoise. “D'habitude, je suis quelqu'un de tranquille. Mais je peux rapidement devenir nerveux, surtout si je vois une injustice. Le premier clash que j'ai eu avec Zlatan, c'était durant un match amical, un été aux Etats-Unis. J'avais passé le ballon à Ibra mais il n'avait pas fait l'effort de le réceptionner. Pour y remédier, j'ai dû faire faute sur un adversaire et prendre un carton jaune. J'étais en colère et je l'ai insulté. C'était peu élégant de ma part. Mais tout est rentré dans l'or-

dre depuis, raconte le milieu parisien dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport. Une autre fois, c'était à l'entraînement, nous en sommes venus aux mains. Mais nous sommes restés en bonnes relations.” L'international tricolore ne manque pas de caractère visiblement.

OM

Gustavo, incontestable roi des cartons

Depuis son arrivée à l'Olympique de Marseille cet été, le milieu de terrain Luiz Gustavo (30 ans, 7 matchs et 1 but en L1 cette saison) se montre à la hauteur de sa réputation. Bien connu pour sa propension à s'attirer les foudres des arbitres, le Brésilien s'est déjà fait plusieurs amis en Ligue 1 comme le prouvent ses cinq avertissements et son carton rouge récoltés en 7 petits matchs (il a déjà purgé un match de suspension). Avec ce total, le transfuge de Wolfsburg domine largement le classement du championnat dans ce domaine. Ses plus sérieux rivaux, les défenseurs centraux Dante (Nice) et Kevin Théophile-Catherine (Saint-Etienne) n'affichent en effet que quatre avertissements, même si le Stéphanois est susceptible d'écoper de plusieurs matchs de suspension pour son attentat sur Ismaila Sarr, gravement blessé. Malgré son exclusion dimanche face à Nice (4-2), Luiz Gustavo espère pouvoir participer au Clásico face au Paris Saint-Germain le 22 octobre.

EQUIPE DE FRANCE

Pas d'entraînement pour Kurzawa

Touché au genou gauche hier lundi, Layvin Kurzawa (25 ans, 9 sélections, 1 but) ne participera pas à l'entraînement de l'équipe de France ce mardi soir, fait savoir RMC. Le staff des Bleus préfère se montrer prudent avec le défenseur parisien mais n'est toutefois pas inquiet quant à sa participation au match face à la Bulgarie samedi. Légèrement touché au genou lui aussi hier, le Monégasque Djibril Sidibé devrait en revanche participer à la séance collective ce soir.

PRÉPARATION MATCH CAP-VERT / SÉNÉGAL

Sadio Mané s'est entraîné en solo

Le reste du groupe de l'équipe nationale a rejoint la Tanière. La séance d'hier s'est déroulée sous les yeux attentifs du ministre des Sports, Matar Ba, et du président de la Fédération sénégalaise de football, Me Augustin Senghor.

— KHADY NDOYE (MBOUR)

Hier, l'Institut Diambars, où se tiennent les entraînements des Lions de la Teranga, en vue de la rencontre Cap-Vert-Sénégal, a refusé du monde. Ils étaient nombreux, autorités comme supporters, à venir soutenir l'équipe sénégalaise. Le groupe était au complet avec l'arrivée des retardataires dans la nuit d'hier. Après une séance de prière, deux tours de terrain, quatorze joueurs ont joué sur une moitié du terrain. Tandis que six autres ont procédé à des étirements. Sadio Mané ne s'est pas entraîné avec ses coéquipiers. Il était dans un coin



de la pelouse en train de faire un entretien avec une équipe d'un site web. Puis, il a fait des tours de terrain avec l'un des préparateurs physiques, Teddy Pellerin. L'attaquant de Liverpool n'était même pas en

godasses, mais plutôt en baskets.

Les trois gardiens de but ont travaillé avec leur coach Tony Sylva avant de retrouver le reste de l'équipe. Les hommes d'Aliou Cissé ont procédé à une opposition en deux camps et ont livré un match serré. Lamine Gassama, blessé à la cheville et ménagé la veille, a pris part à l'entraînement. Il a toutefois indiqué ressentir quelques douleurs.

Le public venu nombreux a réclamé des pauses photos avec les Lions après le galop d'entraînement. Ces derniers s'y sont prêtés volontiers avant de regagner leur bus. La séance d'aujourd'hui se fera à huis clos. ■

MATAR BA (MINISTRE DES SPORTS)

“Nous croyons en nos chances”

“Il n'y a aucun souci, j'ai trouvé un groupe soudé. Et un encadrement technique qui est en train de faire du bon travail. La Fédération, sur le plan administratif, a déjà fini de faire son travail. Le reste, c'est d'aller se battre pour gagner ce match. Les matches en Afrique et ailleurs, il faut aller jusqu'au bout. Il faut un mental de fer. Au niveau technique, au niveau des individualités, nous n'avons pas de problème. Je pense que le Cap-Vert aussi ne laissera pas cette chance passer. Il va se battre jusqu'au bout. Mais nous croyons en nos chances. Nous avons une situation favorable et cela nous pousse à penser que la qualification est possible et nous y arriverons. Aliou aura le soutien de la Fédération, de l'Etat, du peuple tant qu'il est entraîneur du Sénégal.” ■

KALIDOU KOULIBALY (DÉFENSEUR DES LIONS)

“Il ne faut pas trop faire de calcul”

Un match “décisif”. C'est l'appréciation que Kalidou Koulibaly se fait de la rencontre de samedi contre le Cap-Vert. Dans cet entretien, il revient sur l'état d'esprit du groupe, de son match manqué contre le Burkina Faso, entre autres sujets abordés.



Vous êtes à quelques jours du match contre le Cap-Vert comptant pour la 5e journée des éliminatoires du mondial. Comment se porte le groupe ?

On se sent bien, on est tous arrivés hier. Ce qui est le plus important est qu'on prépare tous le match. L'entraînement d'aujourd'hui s'est passé avec beaucoup d'intensité. Ce qu'on va faire maintenant, c'est d'aller au Cap-Vert et essayer de prendre les trois points. Même si on sait que cela va être difficile. Et inchAllah Dieu va être avec nous.

Qu'est-ce qui va être déterminant pour remporter les trois points à Praia ?

Il ne faut pas trop faire de calcul.

Nous devons marquer ce but qui nous permettra d'être en confiance et de garder le rythme. Car on sait que le Cap-Vert est une bonne équipe. Ils ont réussi à prendre six points et maintenant, c'est à notre tour d'aller prendre trois points chez eux. Ils jouent chez eux mais nous nous sommes concentrés pour remporter ce match.

Vous allez jouer sur une pelouse synthétique, comment comptez-vous vous y prendre ?

Nous savons que sur une pelouse synthétique, ça va plus vite. Donc, nous allons multiplier tout par deux. Nous en avons l'habitude, nous sommes des professionnels et je pense que cela ne va pas être un

grand problème. Donc, cela ne doit pas être une excuse. Nous sommes à Mbour et on nous a mis dans de bonnes conditions. On s'entraîne sur un terrain synthétique et nous irons au Cap-Vert avec nos forces pour gagner ce match.

Quel est le mot d'ordre ?

C'est très important de gagner. Donc, il faut se dire dans la tête qu'il nous reste deux matches, même s'il reste trois matches. Après avoir gagné ces deux rencontres, on verra pour la troisième. J'espère qu'on va se qualifier sans le troisième match, même si le Cap-Vert veut gagner contre nous. Nous avons des hommes capables de remporter la manche retour bien que nous ayons beaucoup de respect pour eux.

Avec deux victoires d'affilée du Cap-Vert, cela est-il réalisable ?

Oui ! Ils ont gagné leur deux derniers matches, mais nous n'avons pas perdu de confiance puisque cela fait longtemps que nous ne perdons pas. Donc, il faut garder les buts intacts. Maintenant, c'est à nous d'aller gagner les trois points.

C'est un match au tournant décisif ?

Tous les matches sont des tournants décisifs parce qu'il nous reste trois

matches. Mais dans la tête, il ne reste que deux matches. Samedi, nous devons gagner et après, nous verrons ce que cela va donner. Car le plus important est de se concentrer pour remporter la victoire.

Quelle appréciation faites-vous du message du ministre des Sports ?

Tout le peuple sénégalais est derrière nous. Les politiques aussi. C'est un message qu'on n'oubliera jamais. Il (Etat) fait tout pour nous mettre dans de bonnes conditions et nous aussi nous voulons participer à cette Coupe du monde. C'est à nous de faire tout pour y participer.

Vous connaissez le Cap-Vert. Quelles sont ses qualités et ses faiblesses ?

Je ne suis pas un coach pour pouvoir vous répondre. Il appartient au coach de faire cette analyse. Mais ce qui compte pour nous, c'est la gagne et on est prêt à tout donner pour ce match.

Le groupe a enregistré deux arrivées, notamment celle d'Alfred Gomis et de Mbaye Niang. Comment s'est passée leur intégration ?

C'était facile. Alfred est un joueur qui évolue en Italie, que je connaissais déjà. On a beaucoup parlé avec lui pour l'intégrer le plus rapidement possible. Quand on arrive dans la Tanière, c'est plus simple car on est tous des frères sénégalais. Donc, l'intégration est très rapide. Concernant Mbaye Niang, il joue en Italie et il connaissait bien la plupart des joueurs qui sont là. Ce sont des gens qui arrivent dans la Tanière pour nous aider.

Comment avez-vous vécu le match retour contre le Burkina Faso. Vous ne l'avez pas joué à cause de votre expulsion pour cumul de cartons ?

C'était très difficile. Quand vous voyez vos frères jouer et que vous ne pouvez pas les aider, c'est très difficile. Voilà, j'ai donné les conseils que je pouvais. Mais ce qui est important est que nous avons ramené quelque chose. Maintenant, on a en tête le Cap-Vert. ■

K. NDOYE (MBOUR)

FOOT - ELIM. MONDIAL 2018

Afrique du Sud-Sénégal prévu le 10 novembre

La FIFA annonce sur son site officiel que le match Afrique du Sud-Sénégal du 12 novembre dernier, dont elle a demandé la reprogrammation, sera rejoué le 10 novembre prochain au Peter Mokaba Stadium de Polokwane. Le coup d'envoi de la rencontre est prévu à 19h locales, précise le site Internet de l'instance dirigeante du football mondial. Quatre jours après le remake de leur confrontation du 12 novembre dernier, les deux sélections vont à nouveau s'affronter le 14 novembre (à Dakar au stade Léopold Sédar Senghor), pour le compte de la dernière journée des éliminatoires dans le groupe D. En attendant, pour la 5e journée du groupe, le Sénégal (3e, 5 pts) ira défier le Cap-Vert à Praia, tandis que l'Afrique du Sud (4e, 1 pt) sera l'hôte du Burkina Faso à Johannesburg. Le Burkina Faso (1e, 6 pts) et le Cap-Vert (2e, 6 pts) ne compte plus que deux matchs à jouer dans ces éliminatoires, contre trois pour l'Afrique du Sud et le Sénégal.



Payer mes factures à partir de 250 FCFA

Avec votre Kalpé Orange Money, payez vos factures 24h/7j sans vous déplacer. Profitez également d'un **bonus crédit de 10%*** après chaque paiement.

*Bonus plafonné à 5 000 FCFA.



#144#

Orange Money est un service Orange Finances Mobiles Sénégal.